

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

SUISSE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
ÉTRANGER:	28.—	14.20	7.20	2.50
	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

213^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

La pénible réforme électorale

La discussion sur la loi électorale en France laisse un pénible sentiment de malaise. On a l'impression que, plus qu'à rechercher d'un système équitable et conforme aux intérêts de la nation, on s'attache, dans les milieux parlementaires, à conserver les positions acquises et à sauver l'assiette au beurre, sans tenir compte de l'opinion de la majorité des Français.

On peut discuter assurément des mérites ou des défauts de la Proportionnelle. A l'état pur, comme elle avait fonctionné chez nos voisins aux élections de 1946, elle s'est révélée des plus néfastes. Elle a été une entrave constante à une action gouvernementale viable. Quand les communistes — qu'elle avait favorisés — participaient aux cabinets tripartites, une majorité en faveur d'un ministère était certes possible, mais, à l'intérieur de telles formations, les « nationalistes étrangers » dictaient leur loi ! Lors que le tripartisme éclata, les majorités devinrent de plus en plus précaires, les crises ministérielles de plus en plus fréquentes, à telle enseigne que la stabilité gouvernementale qu'avait voulu consolider la nouvelle Constitution s'est trouvée plus menacée encore que par le passé.

Si la R.P. était appliquée lors de la prochaine consultation populaire, ce serait bien pire. Car on prévoit que le pays, en gros, votera pour trois blocs, à droite le bloc gaulliste, à gauche le bloc communiste, au centre le bloc « Troisième force ». Aucun d'eux ne pourra remporter la majorité et, sur le plan parlementaire, les oppositions entre eux resteront absolues. Aucun gouvernement ne sera possible dans ces conditions. C'est pourquoi, en principe, tous les partis, hormis les communistes, ont fini par répudier la R.P.

La logique et l'honnêteté eussent voulu, dès lors, qu'on en revint au genre de système en vigueur sous la Troisième République, soit au scrutin majoritaire uninominal à deux tours. Le système n'est pas parfait non plus, comme aucun en politique. Mais il a cet avantage de permettre à des personnalités de l'emporter plus facilement, de s'imposer à la nation, au lieu que la R.P., en vertu de laquelle les partis portaient en liste leurs fonctionnaires les plus dociles (sans même que l'électeur ait pu faire un choix entre eux, le vote préférentiel n'ayant pas même été introduit en 1946), favorisait surtout les médiocrités. On s'est passablement plaint que cette Chambre en fut pleine.

Revenir au système majoritaire à deux tours eût donc été le moindre mal. Mais c'était compter sans ces médiocrités qui, précisément, demandaient avant tout à garder leur siège. Et c'est alors qu'est né du cerveau du M.R.P. Teitgen, le projet hybride de scrutin de liste majoritaire à un tour avec apparentement. S'il réussit à sauver quelques députés républicains populaires dont le sort était compromis, ce système n'en présente pas moins des défauts qui sautent aux yeux.

Et d'abord, il consacre l'injustice. Deux ou trois partis qui s'apparentent et obtiennent le 51 % des voix perdent tous les sièges du département et se les répartissent entre eux. Un homme de valeur ou le représentant d'un parti non conformiste aura beau avoir obtenu plus de voix que tel ou tel candidat du bon bord apparenté, il ne sera pas élu ! C'est véritablement un syndicat de conservation électorale qu'on a mis sur pied ! Encore si ce système avait pour effet de favoriser la stabilité gouvernementale dans la législature future. Mais cela même est loin d'être sûr, car, de toute façon, devant la montée gaulliste, les partis de la Troisième force, exception faite, semble-t-il, des radicaux, y laisseront des plumes.

On comprend que le Sénat n'ait pas voulu marcher dans cette commission : il a renvoyé le projet à l'Assemblée où la majorité absolue, nécessaire en seconde lecture, n'a pas été obtenue. Dès lors, on a tourné la difficulté en élaborant un projet... à peine distinct du précédent et qui, du reste, l'aggrave encore puisque, dans le calcul des voix nécessaires à l'appareillement, il fait entrer les petits partis qui n'auraient droit à aucun siège. Ce nouveau projet trouvera-t-il grâce devant les législateurs ? Tout plutôt que la commission de la R.P. succédant MM. Herriot et Queuille, gardiens du régime.

Il faut se souvenir néanmoins que les responsables premiers d'un tel projet au Conseil de la République, c'est le M.R.P. qui, par son intraitable hostilité à toute réforme de la forme de réforme électorale. René BRACHET.

Un ressortissant yankee qui a fait l'objet d'un marché serré

Washington a dû faire des concessions à la Hongrie pour obtenir la libération de l'« espion » Vogeler

Commerçant américain à Budapest, il avait été condamné en 1950 à quinze ans de prison pour « espionnage et sabotage économique »

VIENNE, 30 (Reuter). — Le commerçant américain Robert Vogeler, 38 ans, qui avait été condamné, en février 1950, en Hongrie, à quinze ans de prison pour « espionnage et sabotage économiques », puis libéré après quatorze mois de détention, est arrivé samedi, à la frontière austro-hongroise. Il a été reçu par le consul général américain de Vienne.

La couronne de saint Etienne ne sera pas rendue

WASHINGTON, 29 (Reuter). — Le département d'Etat a publié les conditions de la libération de Vogeler : 1. Réouverture de consulats hongrois de New-York et de Cleveland ; 2. Les citoyens des Etats-Unis pourront de nouveau se rendre en Hongrie ; 3. Facilités pour la

restitution des biens hongrois se trouvant en zone américaine d'Allemagne, enlevés par les nazis durant la guerre.

A ce propos, les Hongrois ont demandé la remise de la couronne de saint Etienne, ce que les Etats-Unis ont refusé. Cette couronne n'a pas été enlevée de force à la Hongrie, mais placée librement sous la protection des autorités américaines. Les Etats-Unis considèrent qu'il n'est pas encore temps de prendre une décision à ce sujet.

D'autre part, le gouvernement américain a accepté de changer la fréquence sur laquelle sont effectuées, du poste de Munich, les émissions de la « Voix de l'Amérique » à destination de la Hongrie.

(Lire la suite en dernières dépêches.)



Après quatorze mois d'emprisonnement, R. Vogeler est enfin réuni à sa famille à Vienne.

M. QUEUILLE EST ARRIVÉ A SES FINS

L'Assemblée nationale a voté cette nuit le nouveau projet de réforme électorale par 339 voix contre 251

PARIS, 1^{er}. — La question de confiance posée sur le projet de réforme électorale a été adoptée par 339 voix contre 251, annonce-t-on officiellement dans les couloirs après pointage du scrutin.

Dès après la proclamation par le président de l'Assemblée du résultat du scrutin sur la question de confiance qui

donne 339 voix contre 251 sur 595 votants au gouvernement, l'Assemblée a adopté un quart d'heure environ pour adopter en seconde lecture, à l'unanimité des 595 votants, le projet relatif aux prestations familiales portant majoration de 25 % pour le mois d'avril. La séance a été levée à minuit.

POUR L'EXERCICE 1951-1952

Le président Truman présente un budget militaire s'élevant à plus de 60 milliards de dollars

Ces crédits permettront notamment d'équiper 18 divisions et d'assurer le maintien en service de 1161 navires de guerre

WASHINGTON, 30 (Reuter et A.F.P.). — Le président Truman a déposé lundi au Congrès le budget de la défense qui s'élève à 60,679,414,690 dollars.

Ce projet de budget militaire représente une augmentation d'environ treize milliards de dollars sur celui de l'année fiscale qui se termine le 30 juin prochain, et qui se montait exactement à 47,590,608,884 dollars.

Dans son message, M. Truman a donné quelques précisions sur l'emploi qui serait fait des sommes qu'il demande au Congrès de voter :

En ce qui concerne l'armée, dit le président, les crédits permettront l'équipement et l'entretien de 18 divisions et des unités de soutien. Pour la marine, ils assureront le maintien en service de 1161 navires de guerre, tandis que le corps des fusiliers marins pourra s'assurer des effectifs de deux divisions un tiers, plus les unités de soutien correspondantes. Enfin, de son côté, l'aviation sera en mesure de poursuivre ses efforts pour at-

teindre une puissance correspondant à 95 escadres aériennes sur le pied de guerre.

Les achats de matériel

En ce qui concerne les achats de matériel, une somme de 34,700 millions de dollars y sera consacrée, notamment pour les navires de guerre, avions, tanks, artillerie, camions, munitions et projectiles radio-guidés. En ce qui concerne les avions, les commandes atteindront un total de 14,500 millions de dollars.

Dans ses considérations sur le budget militaire — qu'il demande au Congrès de voter le plus rapidement possible — le président déclare notamment :

Les fonds que je suggère aujourd'hui de voter permettront d'activer l'application du programme de renforcement de notre puissance militaire dans lequel nous sommes engagés lorsque l'agression de Corée a démontré que les dirigeants soviétiques étaient décidés à pousser le monde jusqu'au bord d'une guerre

LE NOUVEAU CABINET DE TÉHÉRAN SERA HOSTILE A L'ANGLETERRE

L'inspirateur de la campagne pour la nationalisation du pétrole nommé président du Conseil persan

« Je n'hésiterai pas, dit-il, à sacrifier ma vie pour assurer le triomphe de nos droits »

Le Sénat vote à son tour l'étatisation de l'industrie pétrolière

TÉHÉRAN, 30 (Reuter et A.F.P.). — Le shah de Perse a pris un arrêté nommant Mohammed Mossadegh président du conseil des ministres.

Dans un premier message radiodiffusé, le nouveau premier ministre a déclaré notamment :

Je sais que la présidence du conseil me coûtera la vie, car ma santé ne me permet pas de supporter un tel fardeau, mais pour assurer le triomphe de nos droits dans la question du pétrole, je n'hésiterai pas à sacrifier ma vie.

PLUS D'ESPOIR estime-t-on à Londres

LONDRES, 30 (A.F.P.). — L'arrivée au pouvoir en Iran de M. Mohammed Mossadegh met fin à tout espoir d'aboutir à un compromis entre l'Anglo-Iranian Oil Co et le gouvernement de Téhéran sur la question de la nationalisation de l'industrie pétrolière persane, estime-t-on lundi dans les milieux londoniens bien informés.

Dès la confirmation de sa nomination au poste de président du conseil, M. Mossadegh a tenu à souligner qu'il était l'inspirateur de la campagne de nationalisation et aurait également déclaré qu'il ne tolérerait aucune manœuvre

tendant à faire échouer cette campagne.

Devant la résolution du gouvernement Mossadegh de réaliser le projet de nationalisation immédiatement, les dirigeants de l'Anglo-Iranian appuyés par le gouvernement britannique, vont sans doute concentrer leurs efforts en vue d'obtenir le maximum d'indemnités. Tel serait notamment le sens des déclarations gouvernementales britanniques et de l'Anglo-Iranian Oil Co, selon lesquelles « l'expropriation pure et simple » des avoirs de la compagnie en Perse constituerait un acte illégal.

On déclare, dans les milieux bien informés, que le souci principal du gouvernement britannique est non pas d'obtenir la renonciation au projet de nationalisation contre lequel il ne saurait démentir s'opposer en tant que champion des nationalisations en Grande-Bretagne même. Son principal but serait de veiller à ce que le transfert de l'industrie aux autorités persanes s'effectue par éta-

pes de manière à ne provoquer aucune baisse de la production et des livraisons de pétrole aux puissances occidentales qui en dépendent.

On fait remarquer, en effet, que l'extraction de pétrole en Iran, comme dans le reste du Moyen-Orient, fait partie intégrante du système économique du monde occidental qui ne saurait donc moralement et matériellement se croiser les bras devant une mesure unilatérale que, techniquement parlant, la Perse ne saurait exécuter sans provoquer de graves perturbations. En effet, on note avec inquiétude à Londres que les plans de nationalisation visent entre autres à remplacer le personnel technique de l'A.I.O.C. par des ressortissants iraniens. Or, il est bien connu que la Perse n'a pas de techniciens, sans parler du réseau et des moyens de transport nécessaires à la distribution du pétrole.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

J'ÉCOUTE... A toi, peuple suisse !

Nous avons, c'est certain, besoin d'être secourus. Dans son discours de dimanche, au congrès radical, notre conseiller fédéral Petitpierre s'en est chargé. Oh ! avec les gants que l'on doit mettre quand on s'adresse au peuple souverain.

Mais, gants ou pas, nous avons fort bien compris qu'à Berne :

1° On juge que nous manquons quelque peu d'optique quant au sérieux du moment ;

2° On craint que nous nous fassions par trop tirer l'oreille avant de vider les poches fédérales des centaines de millions qui seraient absolument indispensables à la défense nationale ;

3° On n'accepte guère le reproche de n'être pas assez des conseillers fédéraux qui gouvernent le pays et d'être trop des hommes qui l'administrent seulement ;

4° On estime que c'est de plus en plus difficile, d'ailleurs, de faire autre chose que d'administrer, quand, de plus en plus aussi, nous prenons l'habitude de quémander sans cesse à Berne pour tout et pour rien.

De plus, nos parlementaires sont trop poltroques. Ils parlent sans fin de tout et de rien, également. Ne déconsidèrent-ils pas, par là, dans une certaine mesure nos institutions démocratiques ? En tout cas, ils ne facilitent pas la tâche de nos conseillers fédéraux.

Surchargés de besognes parfois manifestement secondaires, ceux-ci se cantonnent, chacun, dans les affaires de son département. Comment, dès lors, donner l'impression que l'on forme un collège unique, et qui gouverne le pays en toute unité de vues ?

Mais n'était-ce pas déjà le conseiller fédéral Deucher, qui, il y a une cinquantaine d'années, écrivait en marge d'une pièce officielle : « A ne pas communiquer à M. X. » (un de ses collègues) ? A moins que ce ne fût le collègue qui annotait ainsi le document, pour que M. Deucher n'en eût pas connaissance.

La surcharge d'affaires dont souffre chaque département fédéral n'expliquerait donc pas tout...

Ne nous attardons pas, cependant, sur ce terrain délicat.

Réconfortons-nous, plutôt, à la pensée que M. Petitpierre ne considère pas qu'une nouvelle guerre soit inévitable ou même probable. Les propagandes sont déchainées, voilà tout ! Mais le chef du département politique a la conviction que chaque gouvernement cherche à éviter toute généralisation de la guerre de Corée.

Ce qui, évidemment, ne veut pas dire encore que nous puissions, d'ores et déjà, dormir sur nos deux oreilles.

FRANCHOMME.

L'escroc Dilasser est arrivé à Paris



Extradé du Venezuela où il s'était enfui, l'escroc Dilasser est arrivé jeudi passé à Orly, menottes aux poignets et encadré de policiers de la sûreté nationale française. On sait que les escroqueries qu'il a commises se montent à un milliard de francs français. Voici Dilasser quittant le palais de justice de Paris, après son interrogatoire d'identité.

LIRE AUJOURD'HUI

Du côté de la campagne par Rusticus

Rédaction : 6, rue du Concert
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h.
à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.
Service de nuit de 21 h.
à 3 h. du matin
La rédaction ne répond pas des
manuscrits soumis et
ne se charge pas de les renvoyer.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 12 26 - Chèques postaux IV 178

Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin. Sonnette de nuit: 6, rue du Concert

Administration : 1, Temple-Neuf
Bureaux ouverts au public :
8 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h. 30
Le samedi jusqu'à 12 h.
Les annonces sont reçues jusqu'à
11 h. 45 (grandes annonces
10 h.); le samedi jusqu'à 9 h.
pour le numéro du lundi

On demande un bon
MANOEUVRE
Place stable pour ouvrier
sérieux. — Combustibles
Guenat, Mafflefer 19,
Neuchâtel.

On cherche
sommelière
et
barmaid

Éventuellement débutante.
Entrée tout de suite.
Hôtel de ville, Saint-
Imier. Tél. (039) 4 10 75.

Employé de bureau
FRANÇAIS-ITALIEN
longue pratique, cherche place stable. Offres sous
chiffres P. W. 9405 L., à Publicitas, Lausanne.

A VENDRE
A vendre
moto « Rudge »
entièrement révisée, qua-
tre vitesses, suspension
arrière, machine rapide,
350 cm³. Téléphonez au
5 10 22, dès 19 heures.

A vendre à bas prix un
râteau à cheval
une piocheuse
avec charquolet, chez
Albert LORIMIER, Vilar

Saucisses à rôtir
de porc
et de veau
Tous les
matins frais
BOUCHERIE
CHARCUTERIE
Leuenberger
Trésor Tél. 5 21 20

On demande une
SOMMELIÈRE
dans un hôtel du Vigno-
ble. — Adresser offres
écrites à M. S. 19 au bureau de la
Feuille d'avis.

On cherche pour tout
de suite jeune fille en
qualité de
SOMMELIÈRE
S'adresser à l'hôtel de la
Croix-Blanche, Fleurier,
tél. 9 10 60.

Quelques centaines de
kilos de
FOIN
sont à vendre chez Abel
Chapatte, Dombresson.

QUELLE PERSONNE
pouvant payer petite
pension participerait,
contre son entretien,
aux travaux du ménage
et à la vie de deux da-
mes âgées, dans petite
maison avec jardin, près
de Neuchâtel? Adresser
offres écrites à B. S. 997
au bureau de la Feuille
d'avis.

DEM. D'EMPLOIS
RADIUM
Poseuse de radium qua-
lifiée sur aiguille, entre-
prendrait du travail. —
Adresser offres écrites à
E. R. 13 au bureau de la
Feuille d'avis.

A vendre un
canapé d'occasion
S'adresser chez Guillau-
me, 3, Valangin.

A vendre belle
POUSSETTE
moderne, état de neuf,
1, rue Breton, 2^{me}
étage.

Citrôen 1949
(roulé 22.000 km.), cou-
leur noire, à l'état de
neuf à vendre. — Tél.
8 11 45.

A vendre une
POUSSETTE
d'occasion en parfait
état. — Téléphonez au
5 53 06.

DEM. A ACHETER
On cherche une
remorque
d'occasion
à deux roues, Charge
utile 4 tonnes. — Faire
offres sous chiffres T. R.
999 au bureau de la
Feuille d'avis.

On cherche à acheter
une ou deux
VALISES
de grandeur moyenne,
parfait état. — Adresser
offres écrites à E. U. 18
au bureau de la Feuille
d'avis.

Nous sommes acheteurs de
20,000
bouteilles
neuchâteloises

Domaine André Coste
Auvier, Tél. 6 21 10.

PROF. MÉDICALES
Madame
Ch. Bauermeister
Pédicure
ABSENTE
jusqu'au 10 mai

AVIS MÉDICAL
DOCTEUR
Aline Buttica
ABSENTE
EN MAI

Armoires à habits
à une, deux et trois
portes
depuis Fr. 105.—
chez
Membles G. Meyer
Rues Saint-Honoré
et Saint-Maurice

Pour vos
IMPRIMÉS
Une seule adresse
L'IMPRIMERIE CENTRALE
Rue du Concert 6, 1^{er} étage
Téléphone 5 12 26

Profondément touchés par les innombrables
témoignages de sympathie et d'affection reçus
à l'occasion du grand deuil qui vient de les
frapper,
Monsieur et Madame
PAUL KYBOURG-VUILLEUMIER
et leurs enfants, dans l'impossibilité d'y ré-
pondre individuellement, expriment ici à tous
ceux qui les ont entourés dans leur pénible
épreuve, leurs sentiments de la plus vive gra-
titude.
Epagnier, le 30 avril 1951.

Les enfants et petits-enfants de
Madame **AGNÈS TSCHANTZ**
très touchés des nombreux témoignages de
sympathie reçus à l'occasion du décès de leur
chère maman et bonne grand-maman, prient
les amis, connaissances et sociétés, de trouver
ici l'expression de leur reconnaissance émue.

Profondément touchée par les innombrables
témoignages de sympathie et d'affection reçus
à l'occasion du deuil cruel qui vient de les
frapper et dans l'impossibilité d'y répondre
individuellement, la famille de
Monsieur **JOSEPH KAUFMANN**
exprime sa sincère gratitude à tous ceux qui
ont pris part à son grand deuil. Un merci tout
spécial pour les envois de fleurs.
Neuchâtel, le 1^{er} mai 1951.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

Annulation du chemin des Rouillières

En raison des travaux d'élargissement du dit
chemin, il sera annulé à la circulation de
tous véhicules du lundi 7 mai jusqu'aux envi-
rons du 30 juin 1951, de la bifurcation de la
Vy d'Etra (l'accès à la carrière reste ouvert)
à la limite du territoire de la commune d'Hau-
terive.
Neuchâtel, le 30 avril 1951.
Direction des travaux publics.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Ordures ménagères

Judi 3 mai
(Ascension)
pas de service

Les quartiers du
jedi matin seront
desservis le vendredi
matin 4 mai.

Les quartiers du
jedi après-midi se-
ront desservis le mer-
credi après-midi
2 mai.

Neuchâtel,
le 30 avril 1951.
Direction des travaux
publics
Service de la voirie

VILLE DE NEUCHÂTEL

Permis de construction
Demande de M. Mau-
rice Bernasconi de con-
struire un bâtiment à
l'usage de bureaux dans
sa propriété, 17, avenue
de Bellevaux.
Les plans sont déposés
au bureau de la police
des constructions, Hôtel
communal, jusqu'au 8
mai 1951.
Police des constructions.

Mise à ban

La maison de santé
de Préfargier
à Marin.
met à ban les immeubles
qui sont sa propriété, soit
parc, jardins, champs,
bois et grèves, aux lieux
dits Préfargier, Vieilles
Vignes et Sous les Vieilles
Vignes, formant les arti-
cles 650, 722, 773 et 653
du cadastre de Marin.

En conséquence, dé-
fense est faite à toute
personne non autori-
sée de circuler ou de
stationner sur ces
terrains et grèves.

Les contrevenants sont
passibles de l'amende pré-
vue par la loi. Les pa-
rents et tuteurs sont res-
ponsables des infractions
commises par les mineurs
placés sous leur surveil-
lance.

Marin, 8 mars 1951.
Maison de santé de
Préfargier :
Le directeur :
Dr O. RIGGENBACH.
Mise à ban autorisée.
Neuchâtel, 15 mars 1951
Le président du tribunal
civil II :
B. HOURIET.

Beau terrain à bâtir avec grève à vendre à la Béroche

S'adresser sous chiffres X. Y. 393
au bureau de la Feuille d'avis.

COMMERCE DE VINS FINS ET DOMAINE DE VIGNE

A vendre ou à louer pour raison de santé
situé au cœur du vignoble dans les meilleurs crus
— vieille et belle maison modernisée — pressoir
hydraulique — installation complète — exclusivité
de grands vins français — contingents étrangers —
voyageurs et personnel attirés depuis plus de
vingt ans — Rendement intéressant prouvé par
fiduciaire.
Ecrire sous chiffres R. A. 12 au bureau de la
Feuille d'avis. Il ne sera répondu qu'aux offres
directes. Discretion garantie.

DEMANDES A LOUER

Propriétaires et gérants d'immeubles
On cherche à louer locaux, de préférence
vieux logement de trois-quatre pièces et cui-
sine, pour petite industrie très propre et sans
bruit de moteurs. Adresser offres écrites à
E. Z. 211 au bureau de la Feuille d'avis.

FABRIQUE DE FOURNITURES
D'HORLOGERIE
cherche à louer

locaux industriels

conformes à la loi sur le travail
dans les fabriques. Région Côte
neuchâteloise. — Adresser offres
avec prix et surface sous chiffres
T. Y. 11 au bureau de la Feuille
d'avis.

Je cherche
appartement

trois pièces avec salle de
bains. Ville ou environs.
Entrée au plus tôt. —
Adresser offres écrites à
W. L. 917 au bureau de
la Feuille d'avis.

Couple âgé sans en-
fant, tranquille, cherche un

LOGEMENT
de deux chambres et dé-
pendances, pour le 24
juin 1951. Adresser offres
écrites à L. S. 17 au bu-
reau de la Feuille d'avis.

dame seule cherche à
partager son apparte-
ment meublé de quatre
chambres, tout confort,
jardin, balcon, vue, avec
personne d'un certain
âge, soigneuse et hono-
rable.
Ecrire sous chiffres P.
A. 998 au bureau de la
Feuille d'avis.

A louer à ménage
tranquille
bel appartement
six pièces, confort. —
Ecrire sous chiffres B.P.
14 au bureau de la
Feuille d'avis.

IMMEUBLES
On cherche à acheter
petite maison
d'un ou deux logements,
belle situation, à Neu-
châtel ou région Auver-
nier-Colombier. Adresser
offres écrites à M. R. 15
au bureau de la Feuille
d'avis.

Occasion avantageuse
d'acquies
villa familiale
à CULLY
sept pièces, chauffage
central, jardin. Vue ma-
gnifique sur le lac. Né-
cessaire pour traiter :
22.000 fr. après hypothè-
que 1^{er} rang.
S'adresser à l'Agence
romande immobilière B.
de Chambrier, place Pur-
ry 1, Neuchâtel.

TERRAIN
à vendre
à Cortailod
pour maison familia-
le, belle situation,
verdure, transports à
proximité. Adresser
offres écrites à R. Z.
986 au bureau de la
Feuille d'avis.

TERRAINS
à vendre
à Colombier
pour maisons familia-
les, zone de verdure,
canalisations sur pla-
ce. — Adresser offres
écrites à P. M. 985 au
bureau de la Feuille
d'avis.

A vendre à Cornaux,
près de la gare,
MAISON
de rapport, de deux ap-
partements de quatre
chambres, salle de bains,
remise, jardin; éventuel-
lement hangar et verger.
Un appartement libre
pour le 24 juin.
Adresser offres à M.
Henri Tschäppät, Cor-
naux.

La fabrique AGULA
Serrières
engagerait pour tout de suite
quelques
jeunes ouvrières qualifiées
PLACES STABLES

On demande pour tout de suite une
OUVRIÈRE
HABILE
ayant déjà travaillé sur l'horlogerie.
R. WEBER & Co, Bôle
Tél. 6 33 70

On demande un bon
scieur
connaissant le débit des bois et un
contremaître
pour scierie et raboterie. Adresser
offres manuscrites, avec curriculum
vitae, sous chiffres P. B. 60412 L,
à Publicitas, Lausanne.

On cherche un
HOMME
pour la pêche au grand
filet, fort et robuste.
Pressant. Entrée immé-
diate. Tél. 6 72 04, Phi-
lippe Arm, Saint-Aubin.

On cherche une
jeune fille
propre et active pour le
ménage. — S'adresser :
boulangerie Mühlmat-
ter, Gibraltar 17.

SOMMELIÈRE
est demandée pour tout
de suite. — Hôtel de la
Couronne, Colombier. —
Tél. 6 32 81.

On cherche un
garçon
de 14-16 ans pour aider
aux travaux. Occasion
d'apprendre l'allemand.
Faire offres à Albert
Bandi-Bolliger, Oberwil
près Büren s/Aar.

On demande une
SOMMELIÈRE
dans un hôtel du Vigno-
ble. — Adresser offres
écrites à R. B. 996 au bu-
reau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout
de suite jeune fille en
qualité de
SOMMELIÈRE
S'adresser à l'hôtel de la
Croix-Blanche, Fleurier,
tél. 9 10 60.

Quelques centaines de
kilos de
FOIN
sont à vendre chez Abel
Chapatte, Dombresson.

On cherche dans
un petit ménage so-
igné de trois person-
nes, une
jeune fille
ou une jeune femme
au courant des tra-
vaux du ménage.
Congés réguliers. Vie
de famille. Adresser
offres écrites à M. S.
19 au bureau de la
Feuille d'avis.

A louer, dès le 1^{er}
mai, à jeune fille sé-
rieuse,
jolie chambre
situation agréable, près
du centre. Téléphonez
depuis 10 h. au 5 33 47.

A louer
jolie chambre
soleil, vue, salle de bain,
central. Borel, Côte 26,
tél. 5 40 14.

Chambre à louer au
centre, tél. 5 40 74.

A louer
jolie chambre
confort, pour monsieur.
Rue Coulon 2, 1^{er} étage,
tél. 5 43 91.

Jolie chambre meub-
lée avec salle de bains,
chauffage central. —
S'adresser à Mme Elcher,
Ecluse 60, de 12 h. 30 à
13 h. 30 et le soir à par-
tir de 18 h. 30.

Belle CHAMBRE, con-
fort, téléphone, ascen-
seur, Musée 2, 5^{me}.

Entreprise de Serrières cherche deux personnes
consciencieuses et de confiance pour s'occuper de
nettoyages de bureaux
Adresser offres sous chiffres L. G. 20 au bureau
de la Feuille d'avis.

On demande un bon
scieur
connaissant le débit des bois et un
contremaître
pour scierie et raboterie. Adresser
offres manuscrites, avec curriculum
vitae, sous chiffres P. B. 60412 L,
à Publicitas, Lausanne.

On cherche un
HOMME
pour la pêche au grand
filet, fort et robuste.
Pressant. Entrée immé-
diate. Tél. 6 72 04, Phi-
lippe Arm, Saint-Aubin.

On cherche une
jeune fille
propre et active pour le
ménage. — S'adresser :
boulangerie Mühlmat-
ter, Gibraltar 17.

SOMMELIÈRE
est demandée pour tout
de suite. — Hôtel de la
Couronne, Colombier. —
Tél. 6 32 81.

On cherche dans
un petit ménage so-
igné de trois person-
nes, une
jeune fille
ou une jeune femme
au courant des tra-
vaux du ménage.
Congés réguliers. Vie
de famille. Adresser
offres écrites à M. S.
19 au bureau de la
Feuille d'avis.

A louer, dès le 1^{er}
mai, à jeune fille sé-
rieuse,
jolie chambre
situation agréable, près
du centre. Téléphonez
depuis 10 h. au 5 33 47.

A louer
jolie chambre
soleil, vue, salle de bain,
central. Borel, Côte 26,
tél. 5 40 14.

Chambre à louer au
centre, tél. 5 40 74.

A louer
jolie chambre
confort, pour monsieur.
Rue Coulon 2, 1^{er} étage,
tél. 5 43 91.

Jolie chambre meub-
lée avec salle de bains,
chauffage central. —
S'adresser à Mme Elcher,
Ecluse 60, de 12 h. 30 à
13 h. 30 et le soir à par-
tir de 18 h. 30.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

Annulation du chemin des Rouillières

En raison des travaux d'élargissement du dit
chemin, il sera annulé à la circulation de
tous véhicules du lundi 7 mai jusqu'aux envi-
rons du 30 juin 1951, de la bifurcation de la
Vy d'Etra (l'accès à la carrière reste ouvert)
à la limite du territoire de la commune d'Hau-
terive.
Neuchâtel, le 30 avril 1951.
Direction des travaux publics.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Ordures ménagères

Judi 3 mai
(Ascension)
pas de service

Les quartiers du
jedi matin seront
desservis le vendredi
matin 4 mai.

Les quartiers du
jedi après-midi se-
ront desservis le mer-
credi après-midi
2 mai.

Neuchâtel,
le 30 avril 1951.
Direction des travaux
publics
Service de la voirie

VILLE DE NEUCHÂTEL

Permis de construction
Demande de M. Mau-
rice Bernasconi de con-
struire un bâtiment à
l'usage de bureaux dans
sa propriété, 17, avenue
de Bellevaux.
Les plans sont déposés
au bureau de la police
des constructions, Hôtel
communal, jusqu'au 8
mai 1951.
Police des constructions.

Mise à ban

La maison de santé
de Préfargier
à Marin.
met à ban les immeubles
qui sont sa propriété, soit
parc, jardins, champs,
bois et grèves, aux lieux
dits Préfargier, Vieilles
Vignes et Sous les Vieilles
Vignes, formant les arti-
cles 650, 722, 773 et 653
du cadastre de Marin.

En conséquence, dé-
fense est faite à toute
personne non autori-
sée de circuler ou de
stationner sur ces
terrains et grèves.

Les contrevenants sont
passibles de l'amende pré-
vue par la loi. Les pa-
rents et tuteurs sont res-
ponsables des infractions
commises par les mineurs
placés sous leur surveil-
lance.

Marin, 8 mars 1951.
Maison de santé de
Préfargier :
Le directeur :
Dr O. RIGGENBACH.
Mise à ban autorisée.
Neuchâtel, 15 mars 1951
Le président du tribunal
civil II :
B. HOURIET.

Beau terrain à bâtir avec grève à vendre à la Béroche

S'adresser sous chiffres X. Y. 393
au bureau de la Feuille d'avis.

COMMERCE DE VINS FINS ET DOMAINE DE VIGNE

A vendre ou à louer pour raison de santé
situé au cœur du vignoble dans les meilleurs crus
— vieille et belle maison modernisée — pressoir
hydraulique — installation complète — exclusivité
de grands vins français — contingents étrangers —
voyageurs et personnel attirés depuis plus de
vingt ans — Rendement intéressant prouvé par
fiduciaire.
Ecrire sous chiffres R. A. 12 au bureau de la
Feuille d'avis. Il ne sera répondu qu'aux offres
directes. Discretion garantie.

DEMANDES A LOUER

Propriétaires et gérants d'immeubles
On cherche à louer locaux, de préférence
vieux logement de trois-quatre pièces et cui-
sine, pour petite industrie très propre et sans
bruit de moteurs. Adresser offres écrites à
E. Z. 211 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

Annulation du chemin des Rouillières

En raison des travaux d'élargissement du dit
chemin, il sera annulé à la circulation de
tous véhicules du lundi 7 mai jusqu'aux envi-
rons du 30 juin 1951, de la bifurcation de la
Vy d'Etra (l'accès à la carrière reste ouvert)
à la limite du territoire de la commune d'Hau-
terive.
Neuchâtel, le 30 avril 1951.
Direction des travaux publics.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Ordures ménagères

Judi 3 mai
(Ascension)
pas de service

Les quartiers du
jedi matin seront
desservis le vendredi
matin 4 mai.

Les quartiers du
jedi après-midi se-
ront desservis le mer-
credi après-midi
2 mai.

Neuchâtel,
le 30 avril 1951.
Direction des travaux
publics
Service de la voirie

VILLE DE NEUCHÂTEL

Permis de construction
Demande de M. Mau-
rice Bernasconi de con-
struire un bâtiment à
l'usage de bureaux dans
sa propriété, 17, avenue
de Bellevaux.
Les plans sont déposés
au bureau de la police
des constructions, Hôtel
communal, jusqu'au 8
mai 1951.
Police des constructions.

Mise à ban

La maison de santé
de Préfargier
à Marin.
met à ban les immeubles
qui sont sa propriété, soit
parc, jardins, champs,
bois et grèves, aux lieux
dits Préfargier, Vieilles
Vignes et Sous les Vieilles
Vignes, formant les arti-
cles 650, 722, 773 et 653
du cadastre de Marin.

En conséquence, dé-
fense est faite à toute
personne non autori-
sée de circuler ou de
stationner sur ces
terrains et grèves.

Les contrevenants sont
passibles de l'amende pré-
vue par la loi. Les pa-
rents et tuteurs sont res-
ponsables des infractions
commises par les mineurs
placés sous leur surveil-
lance.

Marin, 8 mars 1951.
Maison de santé de
Préfargier :
Le directeur :
Dr O. RIGGENBACH.
Mise à ban autorisée.
Neuchâtel, 15 mars 1951
Le président du tribunal
civil II :
B. HOURIET.

Beau terrain à bâtir avec grève à vendre à la Béroche

1890 - 1950

FABRIQUE SUISSE D'UNIFORMES

BERNE ZÜRICH GENÈVE LAUSANNE NEUCHÂTEL SOLEURE

Maison spécialisée en fine mesure pour uniformes d'officiers, livrées, vêtements sport et civils

Réparations, transformations, nettoyage

Neuchâtel, 8, rue de l'Orangerie, tél. (038) 510 66



TOP COAT MUGUET

en velours côtelé, qualité souple, entièrement doublé, se fait en tailles 38 à 46

SON PRIX AVANTAGEUX

49.-

Un splendide choix de top coats

coupés dans des tissus pure laine rouge, beige, gris, noir, marine, blanc

de 55.- à 98.-

A l'occasion du 1^{er} mai, nous avons l'honneur d'offrir à chaque cliente un petit bouquet de muguet

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

LES MITES..!
commencent leurs dégâts aux premiers rayons de soleil
Sauvez vos fourrures en les confiant déjà maintenant à



Nous cherchons à domicile Tél. 5 27 90

Toujours notre beau choix en

VOLAILLE

fraîche du pays et de l'étranger

- Poulets blancs 1^{er} choix
- Poulets très tendres
- Poules à bouillir
- Poulardes au riz grasses
- Canards - Pintades - Pigeons
- Lapins frais du pays

Saison du cabri

Cuisses de grenouilles

LEHNHERR

FRÈRES Tél. 5 30 92
Trésor GROS ET DÉTAIL

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE

à l'imprimerie de ce journal



Si vous voulez faire plaisir à vos amis, offrez-leur un

MARTINI

Le vermouth des vermouths

PRODUITS MARTINI & ROSSI S.A., Genève

Représentant et dépôt : Alfred Savoie, 5, rue Daniel-Jean-Richard, la Chaux-de-Fonds - Tél. 2 58 16

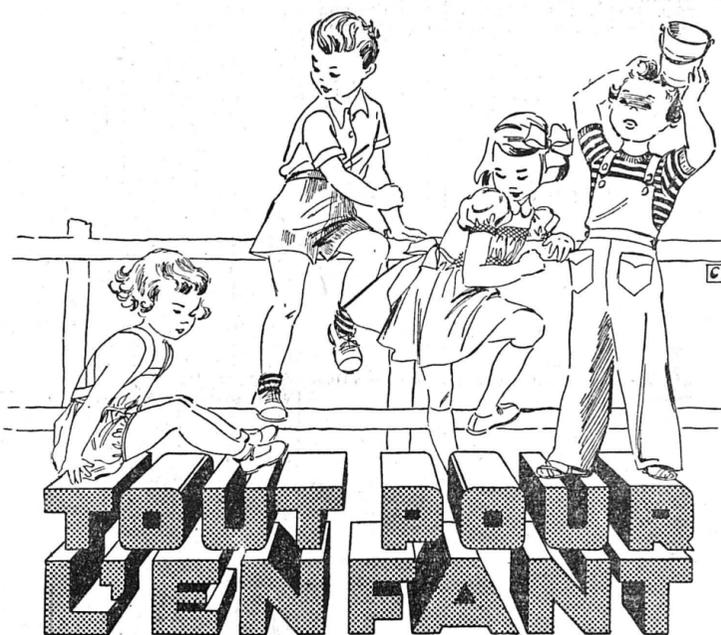
Modernisez à peu de frais en échangeant vos vieux meubles contre des neufs à votre goût. Choix énorme... première qualité... à prix très bas...



Arrangements de paiement



La célèbre machine à coudre
PFAFF PORTATIVE IMBATTABLE
Prospectus détaillé par l'agence officielle
ADRIEN CLOTTU, NEUCHÂTEL
Chavannes 3, 1^{er} étage - Tél. 5 13 51
(Grandes facilités)



A NOTRE RAYON SPECIAL « TOUT POUR L'ENFANT » VOUS TROUVEREZ DES BAS ET SOCQUETTES POUR CHAQUE AGE

BAS DE SPORT 3/4

pour garçons et filles, en fil d'écosse uni, dessin fantaisie, haut avec élastique, en blanc, beige et gris, un article de bonne qualité et très avantageux

gr.	2	3	4	5	6	7	8	9	10
-----	---	---	---	---	---	---	---	---	----

2.60	2.75	2.90	3.05	3.20	3.35	3.50	3.65	3.80
------	------	------	------	------	------	------	------	------

impôt compris

BAS DE SPORT 3/4

pour garçons et filles, en pure laine, côtes derby, haut avec élastique, en blanc, beige et gris, de qualité supérieure

gr.	0	1	2	3	4	5	6	8	9	10
-----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

4.25	4.50	4.75	4.95	5.25	5.50	5.75	5.90	6.25	6.50
------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

impôt compris

BAS DE SPORT 3/4

pour garçons, dessin écossais, haut avec élastique

gr.	4	5	6	7	8	9	10
-----	---	---	---	---	---	---	----

3.10	3.25	3.40	3.55	3.70	3.85	4.-
------	------	------	------	------	------	-----

impôt compris

SOCQUETTES

pur coton avec lastex, très jolies rayures

gr.	2	3	4	5	6	7	8
-----	---	---	---	---	---	---	---

1.65	1.80	1.95	2.10	2.25	2.40	2.55
------	------	------	------	------	------	------

impôt compris

Grands Magasins
AU SANS RIVAL
Maison d'ancienne renommée NEUCHÂTEL

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Fabienne, sous-préfète

Roman inédit par **JEAN DEMAIS** 15

Loin de se douter de l'intense curiosité qu'elle soulevait dans toute la bourgade, Li-Wang, accompagnée de Fabienne, se promenait dans le marché. Elle en ressentait une joie d'enfant. Jusqu'alors, à vrai dire, de la France, elle ne connaissait que Paris. Avec sa merveilleuse intuition, elle découvrait maintenant le charme de ces petites cités de province, qui ne livrent leurs secrets qu'à ceux qui en sont dignes. Elle avait lu Péguy. Passant devant les vieux hôtels du Mail, elle se répétait les fameux vers qui commencent par :

Quatre siècles d'honneur et de fidélité...

Les rues du marché grouillaient d'une foule dense et bruyante. Proposant, marchandant, discutant, chahutants et vendeurs semblaient se donner à eux-mêmes une joyeuse comédie, dont ils étaient les premiers à s'amuser. Et comme tout le monde était gentil, accueillant, bon enfant ! Quand Li-Wang passait à travers les groupes, les en-

fants souriaient, les hommes avaient un mot jovial.

Une odeur capiteuse montait des tas de légumes, des fruits succulents. Tout disait la joie de vivre, la bonne humeur, la vie sans complications.

Un moment, elle s'arrêta devant l'étal d'une petite vieille toute ridée, qui vendait des fleurs champêtres. Li-Wang désigna un bouquet de giroflées bruisant d'abeilles.

— Combien, madame ?... fit-elle.
— Ce sont des fleurs poussées dans mon jardin, des fleurs de France, mademoiselle la princesse. Elles embaument... permettez-moi de vous les offrir.

Et, avant que Li-Wang, interdite, ait pu répondre, elle avait dans ses bras l'odorante brassée. Rose de plaisir et de confusion, elle remercia l'excellente femme, tandis que Fabienne se montrait ravie de ce geste spontané.

Elles continuèrent leur tour de marché, mais soudain Li-Wang interrompit son rêve intérieur pour dire :

— Une chose m'étonne : en son charmant langage, la bonne fleuriste m'a appelée « mademoiselle la princesse ». Elle sait donc qui je suis ?

— Parbleu, Li-Wang ! Tu penses bien que depuis que tu es arrivée à Marsillac, tu es l'objet de toutes les conversations. Des châteaux aux auberges, on ne doit parler que de toi et de ta suite...

— Je suis une bête curieuse, alors ? fit la Birmane en riant.

Fabienne aurait volontiers approuvé. Elle se contenta, plus diplomatiquement, de répondre :

— Ces excellentes gens ont si rarement un incident qui rompe la monotonie de leur existence !

CHAPITRE IX

Lord Eric Watford of Tynham

— Mais oui, Li-Wang, j'ai gardé tous mes cahiers de cours. Tiens, voici celui de l'École du Louvre. En première année...

— Bons souvenirs, soupira la princesse, le cœur gros.

— Mais Fabienne allait presque regretter ces évocations si brûlantes. Mais la sonnerie du téléphone retentit, faisant la diversion qu'elle souhaitait. Et tout de suite, ayant décroché le récepteur, elle pâlit. Sa voix s'étrangla.

— Quoi ? Tonton ! C'est vous qui téléphonez ! Rien de grave, au moins ?

Mais la réponse qu'elle reçut dut la rassurer immédiatement, car sa voix reprit son timbre naturel, quand elle répondit :

— Dieu soit loué ! Alors, que se passe-t-il ?

Les explications de M. de Saint-Sauvan se prolongèrent un certain temps. Fabienne sourit à plusieurs reprises, et conclut :

— C'est entendu, Tonton, j'arrive dans le minimum de temps. Attendez-moi patiemment.

La conversation téléphonique achevée, Fabienne, toute joyeuse, se tourna vers Li-Wang :

— Allons, viens vite ! Une petite balade dans la campagne, à une dizaine de kilomètres d'ici, au hameau de la Bourade. Je t'expliquerai en route... Dépêchons-nous. C'est une affaire si amusante.

En mettant en route sa petite voiture, Fabienne avait retrouvé sa gaieté de petite fille. Elles filèrent dans les rues calmes de Marsillac (c'était un lundi) et s'engagèrent dans la campagne qui sentait l'orange et la terre chaude. Mais soudain Fabienne ralentit. Elle avait regardé à la dérobée Li-Wang et s'apercevait que celle-ci était toute songeuse.

— Qu'as-tu ? lui demanda-t-elle.

— Rien... rien...

Mais Fabienne, aussitôt, devina.

— Tes gardes du corps ?

Li-Wang haussa les épaules.

— Bien entendu, ils ne sont pas prévenus. Ils ne seront même pas en retard de mon absence... C'est contraire aux conventions... Mais, au point où nous en sommes, je m'en moque éperdument.

Elle s'efforça de rire. Fabienne n'osa pas insister. Au reste, la route était courte. Quelques minutes plus tard, les deux jeunes femmes voyaient sur le chemin une voiture arrêtée, le cheval de M. de Saint-

Sauvan attaché à un arbre de la route, et le vicomte parlant avec un inconnu.

En quelques mots, Fabienne mit alors son amie au courant :

— Mon oncle m'a téléphoné qu'en faisant sa promenade à cheval, il a rencontré, à cet endroit même, un automobiliste en panne, un voyageur anglais. Il m'a priée de venir, nous prendrons à notre « bord » le touriste, et dans le même temps viendra aussi un garagiste de Marsillac, également appelé.

— Je déteste les Anglais, fit Li-Wang, les dents serrées.

Fabienne ne répondit point. Cette déclaration de son amie n'avait rien pour l'étonner. La Birmanie étant colonie anglaise, rien d'étonnant à ce qu'une « native » n'eût aucune sympathie pour la nation conquérante.

Mais elles étaient rapidement descendues de voiture auprès des deux hommes. Avec son aisance d'homme du monde qui ne le quittait dans aucune circonstance, M. de Saint-Sauvan fit les présentations :

— Ma nièce, Mme Didier Garnier-Roland ; sa meilleure amie, la princesse Li-Wang, de Birmanie. Lord Eric Watford of Tynham.

Le jeune gentilhomme étranger souriait de toutes ses dents blanches, qu'il avait éclatantes. Avait-il atteint la trentaine ? Non, sans doute. Grand, découpé, blond et rose comme un enfant, une extraordinaire gaieté de cœur répandue

sur ses traits, il attirait invinciblement la sympathie. On le voyait parfaitement épousant l'héroïne persécutée au dernier mètre d'un film américain.

— Lord Watford, répéta M. de Saint-Sauvan, arrêté par une panne, essayait vainement de remettre en marche sa voiture, quand le hasard de ma promenade m'a précisément conduit à cet endroit. Je me suis empressé d'aller donner deux coups de téléphone, un au premier garagiste venu, et un autre à toi, ma chère enfant.

— Ce dont je vous suis infiniment reconnaissant, monsieur.

L'étranger parlait français avec un accent à peine perceptible mais qui n'était pas celui habituel aux Anglo-Saxons.

— Nous aurons encore à attendre, précisa le vicomte. Nos garagistes ne sont jamais pressés ; sans doute, dans votre pays, en Grande-Bretagne, les mécaniciens sont-ils plus...

— Oh ! je ne suis pas Anglais, sursauta lord Tynham, mais Irlandais !

Il n'était pas difficile de comprendre combien cette précision représentait de sourde rancœur. Li-Wang sourit. Il était visible qu'elle ressentait autant de sympathie pour un Irlandais qu'elle eût éprouvé d'antipathie pour un Anglais.

(A suivre)



69.-

Toujours à la hauteur de notre tâche!
PARIS lance...

Ce MANTEAU DE TOUT TEMPS

nouveau en son genre
pouvant se porter des deux côtés, avec écharpe, boutons recouverts. Se fait en sept différents coloris mode, coupé dans une superbe popeline pur coton
sans écharpe

69.-
59.-

Pour tous les temps! TRÈS EN VOGUE:

Élégant MANTEAU DE PLUIE

en GABARDINE COTON CHANGEANT: de qualité, coupe et finition impeccables. Dans les nouvelles teintes mode: or, vert, ciel, rose, gris, etc., tailles 38 à 46

95.-

NOTRE SUCCÈS:

MANTEAU DE PLUIE

en PUR COTON, DOUBLE DU MÊME TISSU, qualité impeccable avec capuchon et ceinture dans 10 différentes teintes mode, tailles 38 à 48 SON PRIX AVANTAGEUX

49.-

Grâce à un approvisionnement fait à temps, nous sommes à même de vous offrir ce choix extraordinaire de manteaux de pluie aux prix avantageux habituels

VOYEZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE

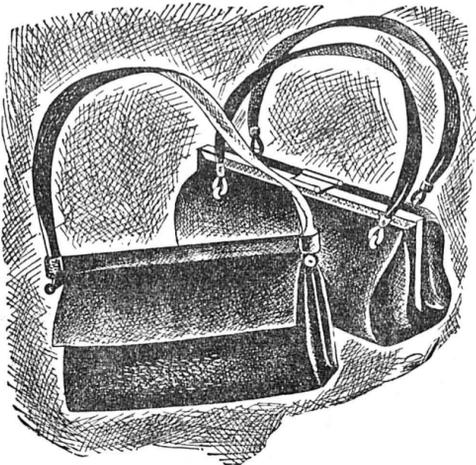
La Nouveauté SA
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

Mercredi au marché

POISSONS FRAIS

DELLEY, pêcheurs, Portalban

STORES!
Installation - Réparation
Transformation
DEMANDEZ UN DEVIS
FRANCIS JAQUET
TAPISSIER-DÉCORATEUR
Evoles 18 - NEUCHÂTEL
Tél. 5 45 75 et Tél. 5 51 28



Sac de dame

Toutes les dernières nouveautés

En cuir, depuis Fr. 29.80
Ravissants modèles en plastique, depuis . . Fr. 9.80

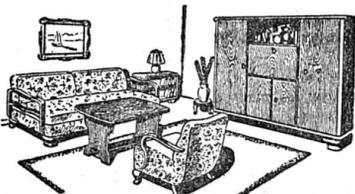
BIEDERMANN

Maroquinier NEUCHÂTEL

Vous cherchez un vin d'Algérie authentique et de première qualité?
Exigez la marque

TABOURKA

en litres plombés.
La qualité qui vaut son prix!
En vente dans les bons magasins.
Dépositaire: E. Jordan fils, Neuchâtel



Ce meuble combiné, noyer, mais avec trois tiroirs, ne vous coûte que

Fr. 520.-

Studios quatre pièces, recouverts de jolis tissus,

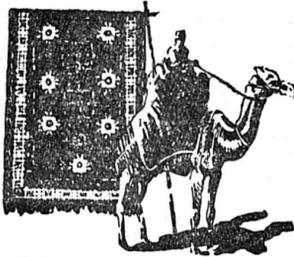
Fr. 533.-

Et avec ça, les plus grandes facilités de paiement chez



rue Saint-Honoré - Saint-Maurice
Faubourg de l'Hôpital 11

TAPIS D'ORIENT

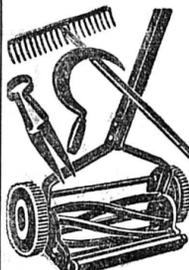


Du plus modeste au plus fin

vous le trouverez chez

E. Gans-Ruedin

BASSIN 10 - NEUCHÂTEL



Cisailles et tondeuses à gazon
Fr. 63.50 102.- 152.-

Bailloz SA
Neuchâtel

Sans concurrence
Nos tranches de veau panées
extra-tendres
AVANTAGEUX
BOUCHERIE
CHARCUTERIE
Leutenberger
Trésor Tél. 5 21 20

Mon divan-lit réduit

... pour le salon ... pour la salle à manger ... pour chambre d'enfant ... avec coffre à literie, deux galeries mobiles, deux cousins au dossier, son prix ... encore Fr. 318.-, tissu compris. Un superbe meuble pratique qui ne devrait manquer dans aucun ménage et que vous pouvez obtenir par mensualités de Fr. 30.-.



Complets cheviotte sans gilet depuis Fr. 130.-

COOPÉRATIVE DU VÊTEMENT

GRAND-RUE 6
1er étage

A VENDRE

Jusqu'à mercredi soir, beaux pantalons et manteau de pluie pour homme, taille moyenne, grande glace, matelas en crin animal, édredon, couverture laine couvre-lit, table de cuisine. Demander l'adresse du No 968 au bureau de la Feuille d'avis.



« Mon Foyer »

vous offre

...très jolie maison familiale de construction soignée

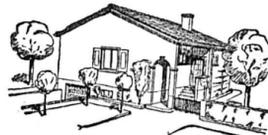
comprenant:

quatre chambres, cuisine, bain, W. C. sur le même étage
garage, caves, buanderie, chauffage central, et un jardin de 550 m² environ.

pour un versement minimum de:

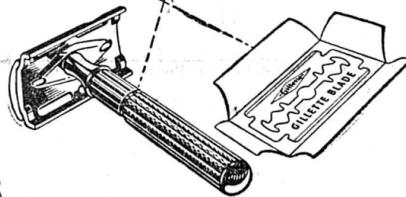
Fr. 12,000.-

DEMANDEZ RENSEIGNEMENTS
CASE POSTALE No 47
NEUCHÂTEL



Un couple parfait...
Harmonie totale dans le geste et dans l'expression, d'où leur exceptionnel succès. De même pour la marque Gillette, où l'appareil et la lame forment l'ensemble idéal. Avec le rasoir de précision conçu exprès pour elle, la lame Gillette triplement affûtée donne son maximum. Elle vous assure un parfait rasage «du dimanche». Chaque matin, en un clin d'œil!

*Fabriqué en Suisse



LE RASOIR GILLETTE ET LA
Lame Gillette

SONT CONÇUS L'UN POUR L'AUTRE



10 BLEUES

Fr. 2.10 l'cha compris

10 MINCES

TOUT BON JOUR COMMENCE PAR GILLETTE

Gillette Safety Razor Co. (Switzerland) Ltd., Neuchâtel

**GRAISSE COMESTIBLE
HUILE D'ARACHIDES**



qualité et confiance

A vendre

« Citroën »

11 CV, normale, 1939, très bien entretenue, toujours conduite par la même personne.
Tél. (038) 8 12 02.

ANTIQUITÉS

Quelques très beaux meubles anciens de différents styles, de vieilles falences et des glaces Louis XVI et Directoire.
Pour visite éventuelle, téléphoner au 5 10 91.

Sportifs!

SACS-TRAINING depuis 9.80

Jacques Inteler & Co
CUIRE ET PEAU
HOPITAL 3
NEUCHÂTEL

« Chevrolet »

cinq places, 13 CV, 1938, en parfait état de marche. Tél. (038) 8 11 12.

Tous les jours

FILETS de PERCHES

au magasin
LENNHERR FRERES

Divan - lit

avec matelas ne coûte que **Fr. 160.-**

chez
Meubles G. Meyer
avec arrangements de paiements sur demande

A vendre un

petit chien

Fox terrier, avec pedigree. - Téléphoner au No 5 18 45.

A vendre un

CAFÉ

dans un village du nord vaudois. Affaire intéressante sur un bon passage. Entrée en jouissance pour date à convenir. Nécessaire pour traiter Fr. 15,000.- environ. Conditions et renseignements: Etude R. Mermoud, notaire, à Grandson.

LOTÉRIE ROMANDE

plus que **4 jours!**

TIRAGE A GORGIER/Ne

AU CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel

Gothic ?
est le nom d'un soutien-gorge qui dépasse comme forme et genre tout ce qui a été créé jusqu'à ce jour.

Mesdames ! Nous vous renseignerons sans aucun engagement.

5, S. E. N. & J.

Entourages de divans encore toujours depuis

Fr. 145.- chez

Membles G. Meyer

UN VESTON SPORT
confection teintes mode, depuis Fr. 65.- s'achète à la

COOPÉRATIVE DU VÊTEMENT
GRAND-RUE 6
1er étage

CEINTURES VENTRIÈRES
pour tous les cas de ptose, descente, éventration, suite d'opération chez l'homme et chez la femme

CEINTURES DE GROSSESSE
dans divers genres

Reber
Bandagiste - Tél. 5 14 52
Saint-Maurice 7
NEUCHÂTEL

TRAVAIL A DOMICILE
avec la machine à remmailer les bas « MILANO ». Grande capacité. Fr. 490.-. Demandez offres et démonstration à G. HAMBART, rue des 2-Temples 14, VEVEY.

A la poursuite des hors-la-loi,

COLT. 45

EN TECHNICOLOR



RANDOLPH SCOTT
découvre l'amour...

Chevauchées...

Bagarres...
Coups de théâtre...

Un film à vous
couper le souffle!

THÉÂTRE

LA SALLE DU FILM
D'AVENTURE ET D'ACTION

Dès ce soir à 20 h. 30

Jeu de matinée à 15 h.

La « bombe atomique » des pionniers du Far-west
Moins de 18 ans pas admis

A vendre quelques
machines à coudre

d'occasion, bien revêtues et livrées avec garantie, de Fr. 70.- à Fr. 350.-. Facilités de paiements. H. Wettstein, Seyon 16, Grand-Rue 5, tél. 5 34 24.

Alliances & Charlet
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
(sous le Théâtre)
NEUCHÂTEL

A remettre
JARDINS
en plein rapport, aux Cadolles, avec jolie baraque, plus de 200 arbustes : groseillers, mûriers, raisinets, légumes, etc. Très intéressant. S'adresser à Mme Barras, faubourg de la Gare 23.

A vendre beau
vélo de dame
Fr. 195.- ; garniture de cuisine en faïence, dix pièces, Fr. 8.- ; deux tableaux 60/50 cm. pour chambre d'enfants, 9 fr. la pièce ; un costume noir t. 42, Fr. 12.- ; un costume gris t. 38, 15 fr. ; manteaux, robes, souliers blancs. - Demander l'adresse du No 16 au bureau de la Feuille d'avis.

Tables à allonges
Fr. 155.-
Au Bûcheron
Ecluse 20

A vendre
canoë canadien vélo de dame
trois vitesses. - Ecrire à Maurice Calame, 2, Petit-Chemin, Corcelles (Neuchâtel).

Fiancés vous pouvez dès maintenant vous mettre en ménage en achetant votre mobilier à **crédit** chez

Membles G. Meyer
Saint-Honoré
Saint-Maurice
Fbg Hôpital 11
NEUCHÂTEL

AVIS DIVERS

Restes de tissus
de tous genres sont transformés en beaux tapis, passages et descentes solides et tissés main. Demandez prospectus !
A. DUDLI, tissage manuel de tapis, Sirnach (Thurgovie), tél. (073) 4 52 06.

LE CINÉMA

ARC
Faubourg du Lac 27
Tél. 5 44 33
VOUS ATTEND

Avis de tir

Le commandant des tirs porte à la connaissance des pêcheurs et riverains du lac de Neuchâtel, que des tirs et lancements de bombes depuis avions ont lieu toute l'année, du lundi au samedi à proximité de la rive, près de Forel.

du 1er mars au 31 mai de 1000 h. à 1600 h.

Les lundi et jeudi les tirs ne commencent qu'à 1200 h.

Interdictions : Il est interdit de rester ou de pénétrer dans la zone dangereuse ainsi que de ramasser ou de s'approprier des bombes non éclatées ou des éclats de projectiles.

Renseignements : Des avis de tirs sont affichés dans les ports de : Auvernier, Cortaillod, Chez-le-Bart, Estavayer, Chevroux et Portalban.

Le détail du programme des tirs peut être obtenu à la caserne d'aviation de Payerne (Tél. 037/62441) et au bureau de la Société de navigation, place du Port, Neuchâtel (Tél. 038/54012-13).

Faites **accorder** votre **piano** par **Fr. SCHMIDT**
Maillefer 18, tél. 5 58 97

Café-restaurant des Halles

Centre gastronomique
Des petits plats à prix doux...
De bons vins en carafes... Tél. 5 20 13

Nous donnons l'herbe, contre petits près bien fauchés. S'adresser entre midi et 14 heures à L. Enzinger, avenue du Peyrou 8.

TOUTES RÉPARATIONS D'HORLOGERIE SOIGNÉES
Prix modérés par l'atelier **MARCEL DUBOIS**
Temple-Neuf 11
1er étage

Mariage

Veuf dans la cinquantaine, petit commerçant, caractère doux, bonne position, cherche compagnie analogue. Pas sérieux s'abstenir. S'adresser à poste restante No 3977, la Neuveville.

SCIERIE
Commerce de bois
Hans Badertscher
Valangin
Tél 6 91 33

L'Imprimerie Centrale
6, rue du Concert à Neuchâtel
tient à la disposition des familles en deuil un grand choix de **CARTES DE REMERCIEMENT**
Elle est prête à exécuter les commandes avec soin et dans le plus bref délai

Grand choix de bureaux ministre depuis **Fr. 210.-** chez **Membles G. Meyer**

DÉMONSTRATION

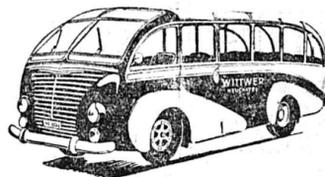
DANS LE HALL D'ENTRÉE



GARANTI INCASSABLE!

Assortiment de tous les genres de peignes en noir, rouge ou blanc

AUX Armourins
NEUCHÂTEL



JEUDI 3 MAI (Ascension)

Circuit d'Arbois Pontarlier-Salins-Arbois - Poligny-Champagnole - Val-de-Travers
Départ à 8 h. Prix Fr. 15.50
Passport ou carte d'identité

Renseignements - Inscriptions :
LIBRAIRIE BERBERAT
sous l'hôtel du Lac - Tél. 5 28 40
F. WITWER & Fils, Neuchâtel
Tél. 5 26 68

POUR BIEN MANGER

La CROIX-BLANCHE, Auvernier
(CENTRE DU VILLAGE)

Cuisses de grenouilles - Poissons du lac
Menus et spécialités à la carte

Tél. 6 21 90

A. DECREUSE

Les chambres défraîchies

réclament un bon coup de pinceau

Demandez les peintures américaines
KEM-TONE
SPEED-EASY
pour les papiers peints

M. THOMET
représentant exclusif
ECLUSE 15 NEUCHÂTEL

Brevets d'invention - Expertises
D^r W. SCHMID, Neuchâtel

5 24 19
Grande expérience - Tous domaines

TENNIS-CLUB DES CADOLLES
Saison ouverte

COURS GRATUITS POUR JUNIORS

Professeur : E. Robert-Tissot
Début : 2 mai, 14 heures
Renseignements et inscriptions au club-house, tél. 5 26 12

CHAUSSURES CENDRILLON
6, RUE DE LA TREILLE

Un orthopédiste diplômé

sera à la disposition de notre clientèle et du public

vendredi 4 mai 1951

Examen et conseils gratuits par spécialiste

Maison de paroisse, Neuchâtel

SAMEDI 5 MAI 1951, de 10 h. à 18 h.

VENTE en faveur des MISSIONS

19 h. : Souper (Fr. 3.- y compris soirée)
Inscriptions auprès de Mmes Langer, Crêt-Tacquet 28, et Benhôte, Beaux-Arts 28, ou à la Librairie Sandoz-Mollet, Seyon 6

20 h. 15 : Soirée (50 c.)
Rythmique - Sketches - Prestidigitation

Succès garanti!

Non, mais... UN RENDIMENT MAXIMUM EN UN TEMPS MINIMUM grâce à nos méthodes éprouvées et au sérieux de notre enseignement.

SECRETARIAT - LANGUES EMPLOIS FÉDÉRAUX

Cours du jour et du soir.

ECOLE BÉNÉDICT - Terreaux 7

Lindt
L'EXQUIS

Chocolat au lait

contient du lait des Alpes suisses

Cheque SILVA

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le « titisme » gagne du terrain en Europe

Constitution en France d'un parti communiste dissident

LILLE, 1er (A.F.P.). — M. Pesin, maire communiste de Herin, a communiqué lundi soir à la presse, le texte d'un manifeste aux travailleurs de France lancé par le « mouvement communiste français ».

A l'intérieur, déclare ce manifeste, la République est convoitée par le « titisme ». Les lois sociales sont menacées et les conditions d'existence s'aggravent chaque jour. A l'extérieur, le païs est en danger. Sur le plan intérieur comme sur le plan extérieur, la classe ouvrière pourrait arrêter cette course à l'abîme si elle était unie. Or, elle est paralysée par la scission syndicale et politique. Le parti communiste — hier notre espoir — est, par une bureaucratie despotique, livré inconsciemment à Moscou. L'intérêt profond du peuple français passe pour lui après l'Union soviétique. La lutte pour le progrès social en France est pour lui fonction des nécessités par la diplomatie soviétique.

Nous ne pouvons plus longtemps nous taire, nous déclarons le manifeste. L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, mais non celle d'un marchand général, ni d'un chef bien-aimé. La classe ouvrière ne reprendra sa marche en avant que par la force résultant de la discipline dans l'action ne doit pas céder à la démocratie dans la conception de la doctrine, dans l'élaboration du programme, dans la définition de la tactique.

Nous adressons notre manifeste à tous les membres du parti communiste dont nous croyons que certains partagent cette conception. Nous l'adressons à ceux

qui ont abandonné le parti communiste, non parce qu'ils ont cessé d'être communistes, mais parce qu'ils ont constaté que, pour le rester, il fallait le quitter.

Notre « mouvement communiste français » doit permettre aux travailleurs et militants de se regrouper en vue de promouvoir l'unité ouvrière sur le plan syndical et politique et de reconstituer une véritable internationale, dans la tradition de Marx et d'Engels.

Une fédération créée dans le Nord

LILLE, 1er (A.F.P.). — En communiquant lundi le texte du manifeste lancé par le mouvement communiste français, M. Pesin, maire communiste de Herin, a annoncé également la création d'une Fédération départementale de ce mouvement pour le Nord, « Fief », a-t-il souligné, de MM. Thorez et Lecœur.

M. Ballefranche, membre du bureau provisoire du mouvement, interrogé sur la qualité des personnalités politiques qui ont adhéré à la nouvelle organisation, a déclaré que de telles révélations seraient encore prématurées. Il a toutefois cité le nom de M. Darius le Corée, ancien député communiste. Il a également laissé prévoir la prochaine déclaration officielle d'adhésion de deux conseillers généraux communistes du Nord. Enfin, il a confirmé qu'une délégation du M.C.F. se rendrait à Rome le 18 mai, à l'occasion du congrès organisé sous l'égide des députés communistes dissidents Magnani et Cucchi.

LA GUERRE DE CORÉE

L'artillerie des Nations Unies a bombardé les forces chinoises massées à l'est de Séoul

Sur l'ensemble du front, la situation a été relativement calme

FRONT DE CORÉE, 30 (A.F.P.). — Les canons lourds alliés ont bombardé lundi les forces chinoises massées à l'est de Séoul où plusieurs groupes de communistes ont été découverts au cours de ces derniers jours.

Les unités des Nations Unies ont effectué des patrouilles à l'est de la rivière Pukhan et n'ont pas signalé de contact avec l'ennemi dans ce secteur.

Au nord-ouest de Hongchon, les unités américaines qui se trouvent sur la nouvelle ligne de défense des Nations Unies ont également effectué des reconnaissances en avant de leurs positions, mais n'ont pas trouvé de soldats chinois.

Une compagnie ennemie a été observée se déplaçant vers les lignes des Nations Unies, en un point situé à moins de 5 km. de la rivière Han et à l'ouest de la rivière Pukhan.

intense que l'on n'ait encore jamais vu — a reçu la nuit dernière le coup le plus sévère de la guerre de Corée, annonce le communiqué de la 3^{ème} Air Force de lundi matin.

Au cours de plus de cent sorties, les chasseurs et les bombardiers ont attaqué plus de mille véhicules sur 3360 repérés, en endommageant ou en détruisant au moins 220. Au moins 1000 véhicules ont été vus juste derrière les lignes du front, principalement dans le secteur de Séoul. Plus au nord 850 véhicules ont été repérés entre Sinuiju et Sariwon et 500 entre Sariwon et le front.

« Ce serait rendre service aux stratèges russes que de bombarder la Mandchourie »

WASHINGTON, 30 (Reuter). — M. Dean Acheson, secrétaire d'Etat, a prononcé lundi un discours, au cours d'une réunion de la Chambre américaine du commerce. Il a dit que ce serait rendre un grand service aux stratèges russes que de bombarder les bases chinoises en Mandchourie et d'élargir la guerre de Corée.

Le but de la Russie est de conquérir l'Europe et l'Asie, Moscou pensant qu'il pourra ainsi diriger le monde. La paix en Corée dépend : 1) de la résolution avec laquelle les Nations Unies poursuivent leurs objectifs en Corée ; 2) de la rapidité avec laquelle les peuples libres développent leurs forces dans d'autres parties du monde et 3) de la coordination des mesures militaires américaines avec celles des autres Alliés.

M. Acheson a ajouté que l'Union soviétique emploie les troupes de ses satellites pour l'agression en Corée, afin de maintenir ses propres forces en réserve.

Le meilleur moyen de mettre fin à la guerre serait :

- 1) De rester fermement résolu de s'opposer à l'ennemi et de le repousser jusqu'à ce qu'il se rende parfaitement compte que l'agression ne paie pas.
- 2) De prendre des mesures fermes contre le renouvellement d'une agression.
- 3) De faire abandonner à l'ennemi l'idée de conquérir la République de Corée.

Abandon des efforts de médiation

LAKE-SUCCESS, 30 (Reuter). — Les efforts des Nations Unies en vue d'arriver à un règlement politique sont parvenus à un point mort. Le comité à trois, dit des bons offices, a renoncé à poursuivre ses tentatives en vue d'entrer en conversation avec les autorités de la Chine communiste et n'a plus prévu de rencontre.

Les membres des douze Etats asiatiques et arabes, qui s'étaient réunis sous la présidence de sir Bénégat Rau, ont également abandonné leurs pourparlers en vue d'élaborer une nouvelle offre de paix.

On a déclaré lundi dans les milieux bien informés de Washington que les 14 nations qui ont envoyé des troupes en Corée ont différé la publication de leurs « buts et principes ».

Des diplomates ont ajouté qu'il existe entre les nations intéressées un « accord tacite », accord qui prévoit d'attendre l'issue de la lutte actuelle avant d'envisager une nouvelle démarche politique.

Attaque massive de l'aviation américaine contre le trafic communiste

TOKIO, 30 (A.F.P.). — Le trafic communiste en Corée du Nord — le plus

M. Churchill réussira-t-il à élargir la fissure qui s'est produite dans le cabinet travailliste ?

LONDRES, 30 (Reuter). — Les personnalités les plus influentes du gouvernement travailliste s'efforcent de trouver une formule empêchant M. Churchill d'élargir la fissure qui s'est produite dans leurs rangs au sujet du programme d'armement. Une contreproposition à la motion Churchill qui sera discutée mardi à la Chambre des communes a été examinée à la séance du cabinet. La motion Churchill fait des réserves au sujet du programme d'armement basé sur des estimations de la production qui n'ont pas rencontré l'approbation des ministres principalement intéressés.

M. Bevan et ses partisans ont promis de ne rien entreprendre qui puisse faire tomber le parlement. S'ils le faisaient, ils perdraient toute considération au sein du parti travailliste, car ils permettraient à un gouvernement conservateur d'arriver au pouvoir. M. Bevan ne peut guère approuver la politique de défense du gouvernement puisque c'est à cause de cette politique qu'il a donné sa démission. S'il s'abstenait, avec ses partisans, la situation pourrait être dangereuse en raison de la faible majorité travailliste. Il s'agit, pour le gouvernement, de présenter une proposition qui permette à tous les socialistes, y compris M. Bevan, d'approuver le gouvernement sans hésitation et sans abandonner leurs idées personnelles.

Des difficultés dans la production d'acier en Grande-Bretagne

LONDRES, 30 (Reuter). — M. Strauss, ministre de l'Approvisionnement, a déclaré, lundi, aux Communes que les stocks britanniques de matières premières pour la fabrication de l'acier atteignent un niveau dangereusement bas.

Il ne sera pas possible à l'industrie sidérurgique nationalisée d'atteindre le volume de production de l'an dernier, lorsque cette industrie se trouvait encore en mains privées. L'année dernière, la Grande-Bretagne a reçu plus de 1,9 million de tonnes de ferraille d'Allemagne. Cette année, il n'existe aucun espoir d'en recevoir une quantité importante.

Vague de froid sur l'Angleterre

LONDRES, 30 (Reuter). — Une vague de froid, inhabituelle à pareille saison, s'est abattue sur la Grande-Bretagne hier matin. De plus, le temps était sombre. Comme l'énergie électrique fait défaut en certains moments de la journée, les magasins de Westend London étaient éclairés de chandelles.

Il y a même eu des bourrasques de neige dans le centre et le sud de l'Angleterre, ainsi que dans certains quartiers de la capitale.

L'état du maréchal Pétain continue à s'améliorer

Considéré comme perdu, il y a moins de huit jours, le maréchal Pétain a refusé lundi de se laisser examiner par les médecins. Ce n'aurait été cependant constaté que l'amélioration générale du malade se poursuivait.

LA VIE NATIONALE

Un camion militaire tombe dans un ravin Sept hommes grièvement blessés

BERNE, 30. — Le département militaire fédéral communique :

Un camion militaire sur lequel avaient pris place trente soldats, circulait lundi matin de bonne heure sur la route entre Sigriswil et Schwanden. En croisant une voiture privée, le camion sortit de la chaussée et tomba dans un ravin. Sept hommes ont été grièvement blessés et sept légèrement. Ils ont été transportés à l'hôpital de district de Thoune.

Aucun soldat n'est en danger de mort et il est probable qu'aucun d'entre eux n'en subira des dommages permanents. Les familles des soldats hospitalisés ont été informées.

« L'exécution du programme d'armement ne subira pas de retard »

COIRE, 29. — M. Kobelt, conseiller fédéral, a pris la parole dimanche devant les députés du parti radical démocratique suisse réunis en congrès à Coire.

Après avoir rappelé que le parlement avait approuvé la nouvelle organisation des troupes, le programme d'armement et l'achat d'avions à réaction, le chef du département militaire a relevé que l'exécution du programme d'armement ne subira pas de retard, malgré les difficultés qui se sont élevées à propos de la couverture financière. Il n'y a pas de temps à perdre car il faut des années même en travaillant à plein rendement, pour fabriquer le matériel de guerre, cela aussi bien pour les grandes puissances que pour nous.

Il semble à l'heure actuelle que non seulement l'ouest mais aussi l'est ne sont pas prêts à une passe d'armes. Une entente pourrait donc être réalisable, mais, hélas, les antagonismes ont atteint un tel point que la confiance fait défaut. La course aux armements a pris des proportions angossantes. Lorsque les problèmes internationaux ne peuvent plus être résolus autour du tapis vert, mais sous la menace de la force, le danger provient du fait que cette menace pourrait devenir une réalité ; si les forces militaires des deux parties s'équilibrent à peu près, le danger pour la Suisse d'être entraînée dans une guerre, pourrait être moindre, car le petit poids que représente notre armée peserait ainsi plus lourdement dans la balance. Aussi un agresseur éventuel y réfléchirait-il à deux fois avant de se trouver soudainement en face d'un nouvel adversaire. Si une guerre éclatait avant qu'un équilibre des forces armées ait pu être réalisé sur le continent européen, il faudrait s'attendre à une avance rapide du plus fort et à une occupation de vastes parties du continent. La Suisse se trouverait placée dans une situation désagréable, même s'il n'était pas nécessaire de l'attaquer.

Pas de grandes manœuvres l'an prochain

Le chef du département militaire a parlé ensuite de la nouvelle organisation des troupes qui va donner un gros surcroît de besogne au département militaire fédéral, aux diverses directions militaires des cantons, aux chefs de section et aux commandants de troupes. Il faudra renoncer à cet effet à organiser de grandes manœuvres l'an prochain.

CARNET DU JOUR

Rotonde : 20 h. 30, Die Blume von Hawaii.

Cinéma

A.B.C. : De 15 à 19 h., Permanent, actualités, documentaires, 20 h. 30, L'affaire Lafarge.

Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Corps et âme.

Palace : 20 h. 30, Toute la famille était là.

Théâtre : 20 h. 30, Coit, 45.

Rex : 20 h. 30, La fosse aux serpents.

Studio : 20 h. 30, Dieu a besoin des hommes.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS 27 avril 30 avril

Banque nationale . . . 750.— d 750.— d

Crédit fonc. neuchât. 710.— d 710.— d

La Neuchâteloise, as. g. 980.— d 980.— d

Câbles élec. Cortallood 6500.— d 6725.—

Ed. Dubled & Cie 1000.— d 1000.— d

Ciment Portland 2075.— d 2200.— d

Tranways Neuchâtel 500.— d 500.— d

Suichard Holding S.A. 360.— d 360.— d

Etablissement Perrenoud 550.— d 550.—

OBLIGATIONS

Etat Neuchât. 2 1/2 1932 103.— d 103.— d

Etat Neuchât. 3 1/2 1938 101.— d 101.— d

Etat Neuchât. 3 1/2 1942 103.50 d 103.50 d

Ville Neuchât. 3 1/2 1937 101.50 d 101.— d

Ville Neuchât. 3 1/2 1941 100.50 d 100.50 d

Ch.-de-Fonds 4 1/2 1931 102.25 d 102.25

Tram Neuch. 3 1/2 1948 101.— d 101.— d

Etat 5 1/2 1/2 . . . 1028 101.— d 101.— d

Suichard 3 1/2 . . . 1950 100.50 d 100.50 d

Taux d'escompte Banque nationale 1 1/2 %

Bourses de Zurich et de Bâle

OBLIGATIONS 27 avril 30 avril

3 1/2 % Emp. féd. 1946 103.— d 103.10 %

3 % Emp. féd. 1949 100.60 d 100.75 %

3 % C.F.F. diff. 1903 104.60 d 104.10 %

3 % C.F.F. 1938 100.70 d 100.85 %

ACTIONS

Union banques suisses 970.— 965.— d

Société suisse 788.— 789.— d

Crédit suisse 807.— 805.— d

Réassurances, Zurich 5925.— 5925.—

Aluminium, Cl Ippls 2350.— 2350.—

Nestlé Alimentum 1632.— 1631.—

Sulzer Frères S.A. 2200.— 2195.—

Sandoz S.A., Bâle 4225.— 4230.—

B. de J. Hoffmann-La Roche, Bâle 4820.— 4750.—

Royal Dutch 254.— 254.50

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

Cours du 30 avril 1951

Acheteur Vendeur

Francs français . . . 112 1/2 1.15

Dollars . . . 4.29 4.33

Livres sterling . . . 10.85 11.05

Francs belges . . . 8.25 8.45

Florins hollandais . . . 101.— 103.75

Liéges italiennes . . . — 63 — 66 1/2

Allemagne . . . 83.— 84.50

Autriche . . . 14.30 14.70

Cours communiqués par la Banque cantonale sans engagement

Autour du monde en quelques lignes

EN FRANCE, la conférence des suppléments a été hier « remarquablement calme et modérée ».

AUX ETATS-UNIS, le département d'Etat a adressé à l'ambassadeur de l'U.R.S.S. à Washington une note proposant de soumettre le différend américano-soviétique concernant le paiement par l'U.R.S.S. de ses dettes contractées pendant la guerre au titre de prêt-bail à une commission internationale d'arbitrage.

Un avion a explosé en vol dans l'Indiana. Les huit passagers ont péri.

EN AUSTRALIE, la coalition gouvernementale libérale-agricole a remporté la victoire aux élections générales.

EN CHINE, plus de 20.000 personnes auraient déjà été exécutées et 70.000 arrestations opérées pendant les deux derniers mois.

EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE, selon les résultats provisoires des élections au Kreisrat du Schleswig-Holstein, la communauté bourgeoise a groupé 38,6 % des voix, les sociaux-démocrates 29,9 %, le parti des réfugiés 18,4 %, les communistes 2,4 %.

Le chancelier Adenauer a déclaré que son gouvernement saura empêcher que le peuple allemand soit encore une fois conduit à l'anéantissement par les extrémistes de droite.

Un réfugié ukrainien, dans un camp près de Munich, a tué à coups de couteau deux de ses camarades et le commandant du camp. Il a déclaré que ses victimes avaient fait de l'espionnage pour l'U.R.S.S.

La Rhénanie et le Palatinat ont désigné dimanche leurs députés à la nouvelle diète. Il semble que les socialistes ont gagné des voix, tandis que les communistes sont en léger recul.

Une sommière transformée en torche vivante à Genève

GENÈVE, 30. — Une explosion s'est produite lundi soir au No 27 de la rue Maunoir, aux Eaux-Vives, dans un appartement situé à un premier étage, où une jeune femme, Janine Rohrbasser, servante, 27 ans, était occupée à nettoyer un vêtement avec de l'essence.

Sous la violence de l'explosion, plusieurs galandages furent démolis et les vitres de l'appartement volèrent en éclats. Mlle Rohrbasser, dont les vêtements s'étaient enflammés sous le jet de l'essence, se précipita dans la cour et fut aussitôt secourue et transportée à l'hôpital. La malheureuse qui porte de graves brûlures sur le corps s'est encore blessée dans sa chute. Un début d'incendie a pu être rapidement maîtrisé grâce à la prompt intervention des pompiers. Il y a pour plusieurs milliers de francs de dégâts.

Le 600ème anniversaire de l'entrée de Zurich dans la Confédération

ZURICH, 30. — Après la séance constitutive du Grand Conseil zuricois, les membres de l'autorité législative, le gouvernement, les autorités judiciaires et scolaires, les autorités de district et des communes, se sont rendus à la cathédrale, abondamment ornée.

M. H. Streuli, président du Conseil d'Etat, a lu un message des autorités cantonales au peuple zuricois. Il rappelle la signification de l'anniversaire perpétuelle conclu le 1er mai 1351, qui fit entrer Zurich dans la Confédération.

M. W. Böckli, président du Grand Conseil, souhaita ensuite la bienvenue aux invités et aux représentants des autorités. Il signala l'importance du canton de Zurich dans la Confédération.

Le professeur Hans Nef enfin prononça le discours officiel.

On recherche un notaire de Romont

(c) A la suite du mandat d'arrêt lancé par le juge d'instruction de la Glâne, contre le notaire Joseph Descloux, à Romont, les polices suisses sont entrées en action. Depuis assez longtemps, on parlait des agissements louches de ce personnage, qu'on soupçonnait de dilapider les fonds nombreux à lui confiés. Il y a deux ans, à la suite de plaintes verbales répétées, le tribunal cantonal avait ordonné une enquête et l'avait confiée au président du tribunal de la Singine, M. Albert Vonlanthen, aujourd'hui juge cantonal. Le public n'eut jamais connaissance de ses conclusions.

Aujourd'hui, une plainte en forme a été déposée par une banque régionale vaudoise et une autre par un gérant de bénéfices curiaux. Joseph Descloux a pris la fuite au moment où son épouse était occupée dans un stand de la Foire de Bâle, afin de gagner quelque argent. On ne connaît pas les chiffres des détournements que lorsque l'enquête aura débarrassé un peu le terrain.

Un cycliste se tue près de Genève.

GENÈVE, 30. Un cycliste, M. Christian Wyss, 26 ans, habitant Carouge, descendait lundi après-midi le coteau de Cologny lorsqu'il se jeta soudain contre une automobile.

Projeté à plusieurs mètres du point de choc, le malheureux qui avait le crâne fracturé a été tué sur le coup.

LES SPORTS

Concours de pêche à la ligne traînant

(c) Il a eu lieu dimanche, 40 bateaux ont pris le départ ; 18 ramenant du poisson, 28 truites pesant ensemble 17,800 kg. La plus grosse prise par M. Rombaldoni pesait 2,450 kg.

Voici la liste des chanceux : 1. E. Ferrera ; 2. U. Treyraud ; 3. G. Sandoz ; 4. R. Rombaldoni ; 5. J. Fauchonnet ; 6. J. Weber ; 7. J.-L. Schlappach ; 8. E. Baudraz ; 9. E. Durni ; 10. C. Droz ; 11. D. Linière ; 12. R. Gaffiot ; 13. C. Béguin ; 14. H. Frieden ; 15. A. Cuany ; 16. A. Bublöz ; 17. E. Zuttel ; 18. H. Drapel.

AVIS TARDIFS

Grande salle des conférences

Mardi 1er mai à 20 h.

M. René PACHE

docteur en droit, directeur de l'Institut Biblique de Vennes s/Lausanne, parlera de

L'UNITÉ DE L'ÉGLISE

CHEVRES - SOLI

Cette soirée — ainsi que les suivantes, mercredi 2 et jeudi 3 mai — est organisée par les soins de diverses associations évangéliques de France, Belgique et Suisse, et de l'Eglise Evangélique Libre de Neuchâtel.

Invitation très cordiale à chacun.

Oranges sanguines

le kg. Fr. — 95

Asperges du Valais

1er choix, le kg. Fr. 2.60

Belles bananes

le kg. Fr. 2.60

ZIMMERMANN S. A.

ROTONDE

Heute Abend 20 Uhr 30

Gala - Aufführung der

Winterthurer Operettenbühne

die grosse Revue-Operette

« Blume von Hawaii »

Billette erhältlich bei HUG & Cie

(Tel. 5 18 77) und an der Abendkasse.

Tip-Top

Aujourd'hui

changement de programme

Beau-Rivage

Aujourd'hui

début de l'orchestre

Allegri Tinesini

La nationalisation du pétrole iranien

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Un moyen de retarder la nationalisation

En insistant sur la question des indemnités, les Britanniques espèrent pouvoir porter l'affaire devant la Cour internationale de justice de la Haye et de retarder ainsi le plus longtemps possible les mesures de nationalisation.

Mais d'après certains observateurs compétents, l'A.I.O.C. n'a pas encore entièrement renoncé à l'espoir de poursuivre son existence en tant que compagnie chargée de la distribution et du transport du pétrole iranien. La compagnie possède une flotte de 134 pétroliers de 1,600,000 tonnes de jauge brute et loue en outre un certain nombre d'autres pétroliers d'un déplacement de 400,000 soit au total 14% du tonnage pétrolier mondial.

Son réseau de distribution comprend la Société générale des huiles de pétrole (France), Shell-Mexco and B.P. Ltd (Grande-Bretagne), l'Alliance S. A. (Belgique), la Benzin und Petroleum (Suisse), la Forenede Olie Kompani A.S. (Danemark), la Commonwealth Oil Refineries (Australie).

Le Sénat persan approuve la nationalisation

TÉHÉRAN, 1er (Reuter). — Le Sénat a approuvé lundi soir à l'unanimité la décision du gouvernement de nationaliser l'industrie pétrolière persane.

La Chambre des députés avait déjà voté samedi cette résolution. Il ne man-

quait maintenant que la signature du shah pour donner à ce projet force de loi.

Il n'existe aucun précédent constitutionnel qui permettrait au shah d'opposer son veto contre cette mesure. La Perse se trouve ainsi à la veille de la réalisation de son plan de nationalisation de l'industrie pétrolière dans laquelle on estime à 500 millions de livres sterling le capital britannique qui y est investi.

quait maintenant que la signature du shah pour donner à ce projet force de loi.

Il n'existe aucun précédent constitutionnel qui permettrait au shah d'opposer son veto contre cette mesure. La Perse se trouve ainsi à la veille de la réalisation de son plan de nationalisation de l'industrie pétrolière dans laquelle on estime à 500 millions de livres sterling le capital britannique qui y est investi.

Suspension des paiements de la Société anglo-iranienne au gouvernement persan

LONDRES, 30 (Reuter). — On apprend que l'Anglo-Iranian Oil Co a suspendu lundi ses paiements au gouvernement persan, soit l'indemnité pour les droits d'exploitation en Iran. Ce paiement s'élevait à 2 millions de livres sterling par mois. Ce montant devait être versé lundi à la banque d'Etat persane à Téhéran.

En vertu d'un accord entre la société et le gouvernement iranien, 5 millions de livres sterling ont été payés d'avance en janvier, au compte des indemnités qui auraient dû venir à échéance seulement à la fin de cette année. Il fut décidé qu'à partir du 1er mars et jusqu'à la fin de l'année une somme de 2 millions de livres sterling serait encore versée par l'Anglo-Iranian Oil Co le dernier jour de chaque mois.

DANS UN MANIFESTE LA LIBERATION DE VOGELER

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Vogeler parle des conditions de sa détention

VIENNE, 29 (A.F.P.). — Au cours d'une conférence de presse, M. Robert Vogeler a notamment indiqué que pendant les semaines qui précéderont son procès, on ne lui avait pas fait de piqûres, mais que l'on s'était efforcé de l'empêcher de dormir, en lui donnant à boire du café et en lui faisant fumer cigarette sur cigarette.

Questionné sur les traitements qu'il eut à subir, il a déclaré qu'il a été interrogé par deux colonels de la police d'Etat hongroise, par le truchement d'un interprète. Parmi les personnes qui ont également assisté aux interrogatoires, il a soupçonné que se trouvaient deux étrangers, probablement un Tchèque et un Russe.

Dans sa prison, M. Vogeler disposait d'une table, d'une chaise et d'un lit. La lumière lui parvenait par une haute fenêtre. Ses vêtements personnels lui avaient été laissés, mais il lui était interdit de parler avec quiconque et il ne pouvait communiquer que par signes avec ses gardiens. La nourriture était suffisante.

Centre évangelique d'information et d'action

Le Centre évangelique d'information et d'action qui groupe des représentants d'Eglises nationales, réformées, libres, baptistes, et d'assemblées évangeliques tient sa séance hebdomadaire à Neuchâtel. A cette occasion des conférences publiques à la Grande salle des conférences permanentes du palais neuchâtelois d'ont lieu notamment M. J.-M. Nicolle, professeur à l'Institut biblique de Nogent-sur-Marne ; R. Pache, directeur de l'Institut biblique de Vennes-sur-Lausanne ; G. Serr, professeur à la Faculté d'Alix-en-Provence et C. Vansteenberghe, de l'Institut biblique de Bruxelles.

Les Grasshoppers à Neuchâtel

Les sportifs du bas auront le plaisir d'applaudir jeudi 3 mai, jour de l'Ascension, au stade du F. C. Cantonal, la fameuse équipe des Grasshoppers qui, depuis le début de la saison, fait cavalier seul dans le championnat de ligue nationale B.

Ce sera une aubaine pour les amateurs de beau football de revoir les Bickel, Ballaman, Zaccati, Von Lantzen, Preiss et autre Ristenbalm. J.-M. Nicolle, professeur à l'Institut biblique de Nogent-sur-Marne ; R. Pache, directeur de l'Institut biblique de Vennes-sur-Lausanne ; G. Serr, professeur à la Faculté d'Alix-en-Provence et C. Vansteenberghe, de l'Institut biblique de Bruxelles.

Rita Hayworth demande la séparation de corps

NEW-YORK, 30. — Rita Hayworth a déclaré samedi à New-York qu'elle prendra « les mesures nécessaires » pour obtenir une séparation de corps de son mari, le prince Ali Khan.

L'avocat de l'actrice de cinéma a précisé que la décision de Rita Hayworth pourrait peut-être rendre le divorce nécessaire. Il a toutefois souligné que cela devait être évité et qu'il y a possibilité d'une « séparation légale permanente ».

Rita Hayworth a précisé qu'elle avait décidé de se séparer de son mari parce que « les vastes obligations sociales » de ce dernier ne lui permettaient pas de mener la vie à laquelle elle aspire et dont ses deux enfants ont besoin.

Rappelons que Rita Hayworth s'est mariée pour la première fois à l'âge de 17 ans avec M. Edward Judson, industriel. Son second mari était l'acteur de cinéma Orson Welles.

Pour les grands vins français

AU CÉP D'OR

W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

A propos de la Conciergerie

Il y a quelques jours nous consacrons un billet aux prisons de Neuchâtel qui ne répondent pas aux exigences du code pénal suisse et qui devraient être remplacées à plus ou moins brève échéance par de nouveaux locaux.

Un lecteur de Cortaillod nous demande à ce propos d'où vient que le bâtiment actuel, construit en 1826, se soit trouvé affublé de l'appellation de « Conciergerie », que notre correspondant juge un peu prétentieuse.

Le terme est en effet courant à Neuchâtel et, pour autant, il ne semble pas avoir d'origine officielle. La Conciergerie, on le sait, est la prison attenante au Palais de justice de Paris. On y incarcère présentement les suspects. Pendant la Révolution française, elle abrita nombre d'aristocrates. Il y a tout lieu de supposer que l'histoire anecdotique de la Révolution dont la lecture a joué un rôle dans l'usage populaire adopté chez nous et selon lequel nos modestes cellules sont appelées conciergerie. C'est un peu pompeux ? C'est moins laid que le terme de dépôt utilisé dans de nombreuses villes.

L'analogie est d'ailleurs justifiée depuis quelques semaines puisque la réunion des autorités judiciaires cantonales dans un immeuble de la rue du Pommier a permis la création — officielle celle-là — d'un « hôtel judiciaire » qu'on n'aurait pas hésité à appeler « Palais de justice » si les salles d'audiences de nos tribunaux de district et de la Cour d'assises avaient été abritées par le même toit.

NEMO.

LES CONCERTS

Au temple des Valangines

Cet aimable sanctuaire a vu une foule de fidèles accourir sous sa jeune voûte, dimanche soir, 29 avril. Le chœur des Valangines — harmonieuse appellation — donnait son concert annuel et, donc, les résultats vocaux de son beau labour hivernal. Afin de rehausser l'agrément du concert, l'orchestre de chambre de notre ville se joignit aux choristes, contribuant, soit seul, soit en accompagnement, à la qualité de la manifestation.

M. Zwhalen, chef de chœur et violoniste, a, nous semble-t-il, veillé dès les débuts, à une bonne prononciation chez ses choristes, ce qui est très appréciable et apprécié des auditeurs. Le programme était composé de manière que nous entendions célébrer les trois sommets de la vie de Christ : Noël, Vendredi-Saint et Pâques ; il y avait beaucoup de feu, un bon élan d'ensemble, chez les chanteurs ; ils nous présentèrent aussi deux chants profanes et surent y mettre la simple alocrité voulue. L'accord des voix est agréable, l'attaque, parfois, un peu incertaine, ce qui est chose aisément corrigée par la pratique. Le travail, le zèle considérables dont ce programme témoignait ont droit à nos vifs remerciements.

L'orchestre de chambre, s'étant fraternellement déplacé du centre de la cité, fut un accompagnement précieux. Sous la direction experte de M. Brero, il joua en soliste, si l'on peut dire, un Andante du roi de Prusse, Frédéric le Grand, notre sire d'autrefois. Pour être royale, cette œuvre n'a rien de très remarquable ; les interprètes y mirent un bon accord, de la conviction, après quoi l'on attendit l'exécution de « Bénédiction » du grand Haendel. Nous félicitons l'orchestre de la belle fusion et du timbre chaud, riche, qu'il apporta dans ces quatre beaux mouvements ; la sonorité des cellos, de la basse, était ample, dans le Grave, la technique, l'habileté des violons étaient de belle qualité dans l'Allegro et la joyeuse Gigue qui termine cette page si intéressante. Le public demeure reconnaissant à nos choristes et à nos musiciens de cette si harmonieuse fusion.

M. J.-C.

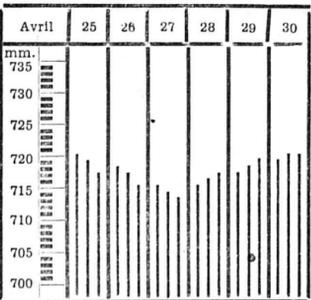
Elections ecclésiastiques dans la paroisse de langue allemande

Pour la paroisse de langue allemande, ont été élus, dimanche à l'issue du culte : délégués au Synode, MM. Auguste Pittet et Emilie Radefinger. Au Collège des anciens : MM. Emilie Baumburger, Albert Berger, Rudolf Gfeller, Willi Gloor, Hans Loosli, Auguste Pittet, Robert Portmann, Fritz Reuter, Oskar Riessen, Gottlieb Schlosser, Adolf Vægeli, Charles Waag.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 30 avril. Température : Moyenne : 6,7 ; min. : 2,1 ; max. : 11,2. Baromètre : Moyenne : 720,7. Vent dominant : Direction : sud-est ; force : faible depuis 11 heures. Etat du ciel : Couvert jusqu'à 11 h. environ ; légèrement nuageux ensuite.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac du 29 avril à 6 h. 30 : 429.71
Niveau du lac du 30 avril, à 7 h. : 429.71

Prévisions du temps. — Nord des Alpes : Ciel variable et légèrement plus chaud.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centre-le S.A., Neuchâtel

FÊTE A LA DIRECTION DES TÉLÉPHONES

La mise en service d'un nouveau central téléphonique pour le trafic local

Grâce aux installations inaugurées hier le téléphone pourra continuer à se développer dans notre ville

Une légitime satisfaction régnait hier aux étages supérieurs de l'Hôtel des postes. Depuis deux ans qu'on y travaillait, le nouveau central automatique, destiné au trafic téléphonique local, est entré en service. Premier résultat appréciable, les quelque 200 personnes de Neuchâtel qui attendaient que leur station soit reliée ont pu commencer à téléphoner depuis le 30 avril 1951.

Pour que la date — qui représente des progrès multiples et à longue échéance, comme nous le verrons — reste vraiment mémorable pour tous, la direction des téléphones a organisé une petite fête de famille à laquelle elle a associé les autorités communales ainsi que les représentants des journaux régionaux. C'est ainsi que le directeur de cette souriante administration, M. Hans Leuenberger, put saluer la présence de M. Paul Rognon, président de la ville, au milieu de ses collaborateurs, MM. Louis Glanzmann, adjoint, Louis Grandjean, chef du service administratif, Gustave Rossier, chef du service d'exploitation, Roger Lutolf et Willy Steber.

On n'a manqué pas de souligner que l'extension de locaux qui achevait était destinée à recevoir des machines et ne constituait pas une gigantesque adoration à Dieu sait quel palais somptueux où seraient logés des princes parasites. La mécanisation du téléphone permet au contraire de réduire plutôt que d'augmenter le personnel.

Le développement du téléphone dans notre cité

Pour qu'on puisse se faire une idée de l'impérieuse nécessité qu'il y avait à agrandir le central de Neuchâtel, M. Leuenberger fit un fort intéressant historique du développement du téléphone en notre ville, dont le premier central date de 1884. Ces installations primitives se trouvaient dans les combles de l'Hôtel communal et permettaient de desservir les... 43 abonnés d'alors. Douze ans plus tard, ce chiffre avait plus que doublé ; c'est pour 492 abonnés qu'on installa un central au premier étage

du bâtiment des postes en 1896. La liste s'épaissit du double et, en 1912, le central monta d'un étage pour satisfaire aux besoins de 1082 usagers. Le 23 avril 1937, l'époque héroïque des téléphonistes aimables se termina brutalement : dans de nouveaux locaux, toujours au 2^e étage un grand central automatique, d'une capacité de 3000 lignes est inauguré, reliant alors 2400 abonnés. 1940, 1946, 1948 : nouvelles extensions. Il y a maintenant 5000 abonnés et les demandes affluent toujours. Mais il est exclu d'accueillir de nouveaux appareils dans un local suroccupé où, par ailleurs, le trafic interurbain tend pour sa part à devenir tout aussi envahissant.

Sait-on que les abonnés — ceux de Neuchâtel-ville exclusivement — ont établi l'an dernier 7 millions de conversations.

On aime à parler chez nous !

L'extension était urgente

Constatant que le trafic, comme le nombre des abonnés, ne cessait de s'accroître, M. Henri Fellrath établit le projet dont son successeur, en évoquant avec tristesse la mémoire, a célébré la réalisation hier. Au troisième étage du bâtiment, dans ce qui fut longtemps des locaux d'archives et l'appartement du concierge, une vaste salle a été soigneusement aménagée pour sa nouvelle destination. Elle frappe par sa clarté, en dépit de ses murs mansardés ; sa propreté sera maintenue par de puissants aspirateurs automatiques. Car la poussière est l'ennemi No 1 d'un central téléphonique.

Les nouvelles installations

Deux bâtis ont été installés pour le moment dans ce spacieux local, ce qui laisse une place qui contraste avec le labyrinthe qui abrite le central du 2^e étage.

Devant une tribune tendue aux couleurs fédérales et garnie d'un bouquet d'œillets... d'un téléphone, M. Leuen-

berger, au milieu du cliquetis et des sonneries caractéristiques qui témoignent que le nouveau-né a commencé à respirer, explique à ses hôtes que le nouveau central est pourvu des derniers perfectionnements. Il est prévu pour 2000 abonnés et sera, si la nécessité s'en fait sentir, étendu à 10,000 raccordements. Au fur et à mesure des besoins, les 5000 abonnés du central du 2^e étage y seront transférés. Une des principales améliorations est la possibilité d'augmenter de 50% les conversations simultanées, celles qui occupent les mêmes organes du mécanisme. C'est pourquoi les abonnés à fort trafic (administrations publiques, grandes entreprises, etc.) seront les premiers raccordés à ce nouveau central. Petite contrepartie de ces avantages, ils devront changer de numéros.

Les appareils servant à l'amplification des conversations à longue distance et au service toujours plus étendu de la télédiffusion seront aussi démenagés en ces lieux.

Par la suite le central du 2^e étage ne sera plus utilisé que pour le service suburbain et interurbain.

Une réception inattendue

La petite cohorte, qui avait commencé par recevoir de M. Lutolf, technicien au service d'exploitation, une très savante leçon sur le principe du téléphone automatique et sur ses applications pratiques se retrouve en fin d'après-midi au central manuel où, après tant de cervicales mécaniques, la vue de visages juvéniles ramena l'élément humain qu'on avait pu croire en voie de disparition. Les sympathiques et gracieuses téléphonistes et leurs surveillantes, Milles Borel et Voillat agrémentèrent ce retour sur terre de façon aussi inattendue que charmante.

Dans le local de repos où les opératrices peuvent se confectonner de petits repas pendant leurs pauses, une copieuse et délectable collation avait été préparée, selon des recettes que nos lecteurs pourront demander au No 11. A. R.

VIGNOBLE

LE LANDERON

Un forcené tire des coups de fusil en plein village

(c) Le juge d'instruction, M. Bolle, a été appelé d'urgence au Landeron, hier après-midi, pour un cas peu banal. Venant de Neuchâtel, le nommé Roland Stefan était arrivé en taxi dans la localité où réside sa famille. Il s'était muni d'un fusil d'ordonnance et de plusieurs cartouches à balles.

Devant la maison de sa mère, il faisait les cent pas et menaçait quiconque tentait de l'approcher. Le manège dura pendant plus d'une heure et quelques balles furent tirées. Le gendarme dut réclamer le renfort de deux agents de la police volante. Finalement, l'énergumène toujours armé de son fusil, entra au Café suisse où deux consommateurs le saisirent à l'improviste, non sans essayer un nouveau coup de feu.

L'homme fut tenu en respect jusqu'à l'arrivée des gendarmes qui lui passèrent les menottes, et il fut conduit immédiatement à Neuchâtel dans l'auto qui l'avait emmené au Landeron.

Cette scène qui se passait entre 13 et 14 heures a provoqué un gros attroupement de curieux. Il n'y a pas eu de blessé, heureusement. On pense que Roland Stefan a agi sous l'empire d'une crise de folie subite.

Réunion des paysannes neuchâteloises

(c) Dimanche a eu lieu au Landeron l'Assemblée générale de l'Union des Paysannes neuchâteloises présidée par Mme Droz-Virchaux de Cornaux.

Au nombre d'environ 200, les paysannes venues de toutes les parties du canton tinrent leurs séances à la salle communale. La première réunion du matin fut réservée à la « Rusticia », groupement pour l'achat en commun de laines et draps. Ensuite, quelques aimables paroles furent échangées entre les personnes invitées, en particulier, M. René Bille, président de la Société cantonale d'agriculture, M. Cavadin, président du Conseil communal, le curé Ferraris et le pasteur Emery.

Dans l'après-midi eut lieu l'Assemblée administrative proprement dite, qui fut assez rapidement liquidée et ensuite, M. Wartenweiler, de l'Union suisse des paysans, entretint l'assemblée sur le sujet : « Nous, nos maris, nos fils ». Le conférencier fut très applaudi.

Vers 16 heures, ce fut la dislocation et la rentrée.

CORNAUX

Les pruniers en fleurs

(c) Si le Valais se distingue par la floraison de ses abricotiers, la Béroche par celle de ses cerisiers, notre village retient les regards des journeux par la floraison prometteuse de ses centaines de pruniers ; les toits bruns de nos maisons rurales émergent d'un blanc tapis et la course au nord-ouest de notre vignoble par le chemin à l'orée de la forêt en vaut vraiment la peine.

Espérons que les saints de glace seront éléments.

CRESSIER

Réunion des chasseurs du canton

La Société cantonale des chasseurs Diana s'est réunie hier à Cressier, en présence de MM. Pierre-Auguste Leuba et Edmond Guinand, conseillers d'Etat. Elle a nommé un nouveau président en la personne de M. Ernest Röttschli.

LIGNIÈRES

Fin d'apprentissage

(c) C'est avec plaisir que nous venons d'apprendre que les apprentis suivants : MM. Louis Chiffelle et Michel Scheffel, viennent de passer avec succès les examens de fin d'apprentissage comme électricien-installateur.

AUVERNIER

Disparition de la centrale téléphonique

(c) En vue de l'agrandissement du réseau téléphonique, la centrale aménagée en 1931 dans le bâtiment de la poste va disparaître. Auvernier dépendra de la nouvelle centrale de Peseux, ainsi que Corcelles et Cormondrèche.

Un premier tronçon a été ouvert de la maison Gamba jusqu'à la route du haut Serrières-Colombier pour y recevoir un nouveau câble de 800 fils. De ce fait, toutes les rues du village subiront le même sort jusqu'à la fin des travaux, ce que nous déplorons à l'approche de la belle saison.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.

Madame et Monsieur Fernand Guyot et leurs enfants, à Bienne ; Mademoiselle Bertha Nicole, à Dombresson ; Madame veuve Ernest Nicole, ses enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur Joseph Feltz-Nicole, ses enfants et petits-enfants, à Beaugard ; Madame veuve Jules Nicole, ses enfants et petits-enfants, à Villiers ; Monsieur et Madame Alphonse Nicole, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne ; Monsieur et Madame Maurice Nicole et leurs enfants, à Dombresson, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Yvonne NICOLE

leur chère sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui, après une longue maladie, supportée avec courage, dans sa 56^{me} année. Dombresson, le 29 avril 1951.

Veillez et priez. Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 2 mai 1951, à 13 h. 15, à Dombresson. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

La Société des Samaritains de Dombresson-Villiers a le regret de faire part du décès de

Mademoiselle Yvonne NICOLE

VAL-DE-TRAVERS

Après les accidents des Verrières et des Bayards

L'un des motocyclistes est mort hier matin

(c) M. Roland Vuillemin, l'un des motocyclistes victimes de l'accident survenu dimanche soir à l'entrée du village des Verrières, est décédé lundi matin à l'hôpital de Fleurier où il avait été transporté avec une fracture du crâne. M. R. Vuillemin, né en 1927, était célibataire et habitait chez ses parents, à Fleurier. L'état de son camarade, M. Claude Zaugg, de Buttens, s'est amélioré. Il a repris connaissance. Il souffre d'une jambe et d'une clavicule cassées. Il semble que l'accident est dû à un excès de vitesse car c'est, paraît-il, à au moins 70 km. à l'heure que fut abordé le virage où se produisit la chute fatale.

Tandis que M. Zaugg était relevé sur un chemin de traverse qui se trouve en contrebas de la route, M. Vuillemin était resté suspendu à la barrière qui borde la voie ferrée sur laquelle vint échouer la moto.

Les accidents des Bayards et des Verrières, qui se soldent par plusieurs blessés et la perte de deux vies humaines et qui sont survenus en moins de 48 heures d'intervalle, ont produit une forte consternation dans toute la région.

Et, malheureusement, ce sont toujours des cas aussi tragiques qui illustrent que les conseils à la prudence ne sont jamais faits en vain.

Quant à M. Zinotti, des Bayards, le motocycliste qui se trouvait à l'hôpital de Gyr, qui fut tué sur le coup vendredi soir, son état était, hier en fin d'après-midi, aussi satisfaisant que possible.

LA COTE-AUX-FÈES

A propos de la question du collège

(c) Une demande de référendum appuyée par 34 signatures est parvenue ces derniers jours au Conseil communal. Elle demande que l'arrêté du Conseil général du 13 avril 1951 ratifiant la promesse de vente relative à l'achat de l'immeuble de « La Grète » soit soumise à la votation populaire.

L'autorité exécutive a pris un arrêté fixant cette votation pour les samedi 19 et dimanche 20 mai.

MOTIERS

Un signal « stop »

(c) Le dangereux carrefour de l'hôtel de ville vient d'être doté d'un signal « stop » pour tous les véhicules venant de Boveresse.

Espérons que la pose de ce signal contribuera à faciliter la circulation à cet endroit très fréquenté.

Noces d'or

(c) M. et Mme Ami Vaucher-Ramseyer, ont fêté vendredi, entourés de leurs enfants et petits-enfants, le cinquantième anniversaire de leur mariage. Abondamment fleuris par leurs amis et les différents groupements auxquels ils sont attachés, les jubilaires se rendirent au temple pour un culte de circonstance. Le soir, le chœur mixte paroissial et le Club des accordéonistes vinrent donner un concert qui fut fort apprécié.

Naissances

Madame et Monsieur Raoul PATTHEY-PERRIN et leur petit Denis ont la grande joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur petit

Jean-Philippe

30 avril 1951

Maternité, Neuchâtel - La Brévine

VAL-DE-RUZ

VILLIERS

La scarlatine

(c) On apprend que samedi un cas de scarlatine s'est déclaré au village. En effet, le jeune Schwägli a été conduit à l'hôpital, et immédiatement les mesures de désinfection ont été prises.

COFFRANE

Tuberculose bovine

(c) A la suite d'une causerie de M. Stachli, vétérinaire cantonal, sur l'importante question de la tuberculose bovine et des remèdes à y apporter, la Société des producteurs de lait de Coffrane a décidé, à une forte majorité, d'organiser la lutte contre cette maladie par les moyens préconisés par le confédéré. Dans l'impossibilité de faire bande à part, les quelques opposants devront bon gré mal gré se joindre au mouvement.

Il n'en reste pas moins que cette mesure d'hygiène générale se révèle dans son application première, onéreuse pour les agriculteurs. Et cela d'autant plus que le Conseil fédéral vient de décider une réduction au prix du lait à partir du 1^{er} mai. La situation n'est certes pas gaie pour nombre de travailleurs de la terre dont les revenus diminuent.

DOMBRESSON

Concert spirituel

(c) Mme Marthe Bracquemond, organiste du temple de Passy, à Paris, a accepté aimablement de venir donner un récital dans notre village, dimanche soir.

Les œuvres des XVII^e et XVIII^e siècles qu'elle a interprétées avec maîtrise et délicatesse, nous ont particulièrement plu. Nous avons surtout été enthousiasmés par l'audition d'une œuvre de l'artiste : « Ombro », où l'on a reconnu tout au long de ces pages, le style ample et viril de Vienne.

Le « Mannerchor » du Val-de-Ruz, qui prêtait son concours à cette belle manifestation, a interprété quatre chœurs sous la direction de M. P. Matthey ; cet ensemble vocal est entre de bonnes mains ; il ne peut pas décevoir ceux qui l'entendent.

Groupe d'hommes

(c) Le groupe d'hommes a tenu sa dernière séance de la saison vendredi passé. Il n'a pas, selon la coutume, fait appel à un conférencier, mais a projeté sur l'écran sonore quelques bandes sur la vie aux Etats-Unis, la vie dans les monastères en France et le port d'Alger.

VALLÉE DE LA BROYE

Invasion de hannetons

(sp) On signale déjà une quantité assez importante de hannetons dans le district de la Broye. Ces coléoptères s'attaquent aux jeunes pousses des arbres, notamment des chênes et des hêtres, ainsi qu'aux pommiers et aux pruniers. Les dernières journées pluvieuses et les nuits très froides ont ralenti leur pullulation. Lors des chaleurs, les insectes monteront inévitablement dans les hauts districts.

La lutte et le hannetonnage sont organisés fiévreusement.

PAYERNE

La fête des musiques

La 30^{me} réunion de l'Association des musiques broyardes est plus qu'une simple fête régionale. Elle est la manifestation des bons rapports qui existent entre Valdois et Fribourgeois.

20 sociétés de musique des deux rives de la Broye ont donné dimanche un grand concert au temple de Payerne. Un cortège, avec groupes costumés, s'est rendu ensuite au stade municipal, où plus de 700 musiciens ont joué des morceaux d'ensemble.

Avis à nos lecteurs et à nos clients de publicité

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » ne paraîtra pas jeudi 3 mai, jour de l'Ascension, et nos bureaux demeureront fermés. En conséquence les annonces destinées au numéro de vendredi 4 mai devront nous être remises jusqu'à mercredi 2 mai à 11 h. 45. Comme de coutume, les avis mortuaires et les avis urgents pourront être glissés dans notre boîte aux lettres, rue du Temple-Neuf 1.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Monsieur Joseph DUMOULIN

leur cher père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parrain et parent, enlevé subitement après quelques jours de maladie, dans sa 60^{me} année.

Marin, le 29 avril 1951.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu mercredi 2 mai, à 13 heures, au cimetière de Saint-Blaise.

La messe de requiem aura lieu à 9 heures, à Saint-Blaise.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Madame Gustave Girard-Jéquier ; Monsieur et Madame René Girard-Hublat et leur fils Jean-Claude, à Bruxelles ; Mademoiselle Suzanne Girard, à Neuchâtel ; Mademoiselle Marie Girard, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Louis Jéquier et leurs enfants, à Fleurier ; Mademoiselle Emma Jéquier, à Fleurier ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Gustave Girard-Jéquier ; Monsieur et Madame René Girard-Hublat et leur fils Jean-Claude, à Bruxelles ; Mademoiselle Suzanne Girard, à Neuchâtel ; Mademoiselle Marie Girard, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Louis Jéquier et leurs enfants, à Fleurier ; Mademoiselle Emma Jéquier, à Fleurier ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de